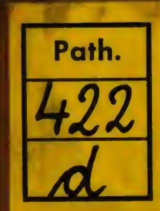



BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

RECHERCHES

ET

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR

L'ÉRUPTION ET LA FIÈVRE

CONNUES

SOUS LE NOM DE MILIAIRES.

Strasbourg, de l'imprimerie de F. G. Levrault, impr. du Roi.

RECHERCHES

ET

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR

L'ÉRUPTION ET LA FIÈVRE

CONNUES SOUS LE NOM DE

MILIAIRES;

SUIVIES

DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR DES ÉPIDÉMIES VARIOLEUSES DE L'ANNÉE ACTUELLE 1828, ET SUR QUELQUES OPINIONS RELATIVES A LA VACCINE;

PAR F. E. FODERÉ,

Professeur de médecine légale et des épidémies à la Faculté de médecine de Strasbourg, médecin du Collége royal de cette ville, membre ou correspondant de plusieurs Académies ou Sociétés savantes nationales et étrangères, président honoraire de celle des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, etc.

Jacet in medio virtus.

A PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, rue de la Harpe, n.° 81;

STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1828.



AVANT-PROPOS.

La peau humaine est exposée à l'action d'un si grand nombre de causes pathogéniques, tant du dehors que du dedans, qu'il n'est pas surprenant qu'elle puisse recevoir de grandes modifications tant dans sa couleur que dans sa texture, dont la pathologie est encore loin de satisfaire les bons esprits, malgré plusieurs nosographies même enrichies de pompeuses gravures; mais ce qui surprend véritablement à une époque où l'on ne parle que de physiologie et de sympathies, c'est que l'on oublie que l'enveloppe tégumentaire est l'organe le plus sympathisant, et que l'on veuille guérir toutes ses affections par des remèdes locaux, des fumigations, le nitrate d'ar-

gent, le soufre, l'iodure de mercure et autres topiques plus ou moins irritans et dangereux; tandis que l'expérience et l'observation de tous les siècles ont fait voir aux praticiens que très-souvent la peau est le miroir fidèle de ce qui se passe à l'intérieur: notions, pourtant, dont il est juste de dire qu'on a aussi abusé, en voulant faire de la peau le réceptacle de toutes les crises, et qu'un médecin judicieux saura toujours classer convenablement. Sans m'étendre davantage à cet égard, je dirai seulement que j'ai déjà essayé de traiter ce sujet dans mon mémoire sur les maladies varioleuses, publié en 1826, dont des épidémies récentes, parmi lesquelles j'en citerai une à la suite de cet opuscule, ont suffisamment confirmé la vérité des maximes que j'y professai.

Maintenant, continuant à labourer sur le même terrain, je présente au public mes réflexions sur l'éruption ou l'exan-

thème miliaire, non qu'il soit d'un intérêt aussi général que les maladies varioleuses, puisqu'à peine en est-il question dans l'intérieur de la France; mais parce qu'il est un épouvantail en Alsace, et que je me crois obligé d'éclairer le pays où je suis chargé d'enseigner la médecine. Tout ce que j'ai vu et entendu depuis que j'habite ce pays, a mis mon esprit à la torture sur l'éruption dont il s'agit, laquelle est tout aussi naturelle que tel autre accident qui change l'état normal de la peau, et ne présente de prime abord rien autre de remarquable que de se montrer plus fréquemment au voisinage du Rhin que partout ailleurs. Mais bientôt ce n'est plus une simple éruption, c'est un exanthème fébrile, c'est un venin, un virus qui veut sortir, et qui produit diverses scènes douloureuses avant de se montrer. Vous sortez d'un pays où l'on tombe à coups redoublés sur les onthologistes, et vous entrez dans un autre où

l'on ajoute un nouvel être à tous les autres admis par les enfans de Galien, de Sydenham et de Boerhaave, comme propres à susciter la fièvre. Nous avons continué nous-même d'être du nombre de leurs enfans, indigne que nous sommes de prendre rang parmi les nouveaux adeptes; mais, était-il nécessaire de reconnaître de nouvelles entités propres à susciter une fièvre particulière? Faut-il ajouter aux virus déjà connus, mais contestés par ceux qui veulent ramener les sciences naturelles à l'unité, un nouveau virus, une nouvelle fièvre exanthématique? En d'autres termes, y a-t-il un exanthème miliaire essentiel, idiopathique, ou bien cette éruption n'est-elle jamais que symptomatique ou simplement l'effet d'un mauvais traitement? Telle est la question pour la solution de laquelle j'ai composé ce mémoire, que j'ai divisé en cinq articles.

Après avoir exposé dans le premier les graves motifs qui m'ont déterminé à pren-

dre la plume, je m'attache à donner dans le second, comme notion assez peu répandue, et dont l'acquisition m'a été agréable à moi-même, une description exacte de la maladie, telle qu'elle est conçue par ceux qui en font un genre particulier; dans le troisième, j'analyse les autorités dont s'appuient les partisans outrés de cette essentialité, et sur lesquelles ils fondent leur croyance; dans le quatrième, j'ajoute aux lumières qu'ont pu me fournir les auteurs, celles que j'ai retirées de plus de quarante ans de pratique et d'observation, et, dégagé de tout esprit de secte, j'énonce franchement ce que je crois vrai et ce que je crois faux dans le sujet en question; enfin, dans un cinquième article j'examine les deux questions de savoir si c'est là une maladie nouvelle, inconnue aux anciens, et si elle est contagieuse. Isolant l'éruption elle-même d'avec la maladie fébrile qu'elle accompagne, je fais voir que c'est tou-

jours par cette dernière, à laquelle les historiens spéciaux des miliaires n'ont pas fait assez d'attention, que le tout ensemble a dû se communiquer.

Par une suite de l'association des idées, ma pensée s'est souvent portée, en composant cet écrit, sur les maladies varioleuses dont l'année 1828 nous a offert des épidémies sur divers points du globe, et j'ai été entraîné à en parler encore surtout à l'occasion de la plus grande fréquence de la *varioloïde*, que je crois toujours n'être autre chose que les éruptions, grosses et petites, connues sous le nom de *varicelle* et de *variolette* dans les siècles antérieurs à celui-ci. Dans mon mémoire de 1826 j'ai suffisamment établi que l'éruption varicelleuse avait été connue de tout temps, et j'ai fourni plusieurs exemples qui font voir qu'elle peut être provoquée et devenir épidémique, même avec danger pour la vie des malades, dans les épidémies de petite vé-

role : celle actuelle de Marseille m'en est encore une preuve frappante : s'il est bon de nommer des choses distinctes, nouvellement découvertes, rien n'est plus fatal à la science qu'un néologisme inutile, et je combattrai tant que je pourrai cette manie de faire des nouveaux noms qui font croire au public et aux médecins peu réfléchis à l'existence de maladies nouvelles.

Dans un rapport très-bien pensé, et que je viens de recevoir, fait, au nom d'une commission spéciale, à la Société royale de médecine de cette ville, par M. Favart, médecin éclairé et judicieux, où sont établis en trois colonnes, consacrées aux varioleux, aux non-vaccinés et aux vaccinés ou qui ont déjà eu la petite vérole, les traits les plus généraux et les plus caractéristiques de la maladie éruptive actuelle; on lit, dis-je, dans ce rapport, pour résultat de la troisième colonne, « qu'après avoir eu quelque analogie avec

« les deux premières périodes de la va-
« riole (d'invasion et d'éruption), l'analogie avait cessé dans les deux dernières, de suppuration et de dessiccation; « que, lorsque chez les vaccinés les boutons avaient été formés, ils n'étaient « pas stationnaires, mais qu'ils passaient « de suite à la dessiccation; que les croûtes se détachaient et tombaient; qu'il « n'y avait point de fièvre de suppuration, et qu'enfin tout était fini du huitième au onzième jour. » (Rapport fait à la Société royale de médecine de Marseille, sur l'épidémie, etc., approuvé par cette compagnie le 22 Juillet 1828, de 22 pages in-8.°, pag. 2, 3, 4 et 5.) Les faits sont les mêmes que ceux que j'avais observés à la clinique de notre Faculté, et qui l'avaient été bien avant qu'il fût question de vaccine; il n'y a donc ici rien de neuf qu'un changement inutile de nom, de *varicelle* en *varioloïde*. Quoi qu'il en soit, j'ai fait suivre ce travail sur

les miliaires d'un appendice, où je m'arrête principalement, d'après les documens officiels que je me suis procurés sur la désastreuse épidémie de Marseille; j'en tire l'occasion de mettre de nouveau dans tout leur jour les bienfaits incomparables de la vaccine, et j'y montre derechef les fautes graves qu'on commet en livrant les hommes à leur imprévoyance et à leur insouciance pour tout ce qui est préservatif.

Un autre point par lequel toutes les maladies éruptives se rapprochent, et qui me justifie en quelque sorte d'avoir parlé en même temps de deux espèces différentes, c'est l'idée qu'ont tous les peuples de la terre, sans distinction, qu'elles sont favorables à la santé, et qu'il faut en hâter le développement par des cordiaux; à cet égard, les masses se conduisent pour la variole comme elles le font pour l'éruption miliaire, et il me semble me trouver chez un partisan de cette dernière,

dans la description suivante: « Voici, à
« Marseille, parmi le peuple, la manière
« de traiter ceux qui sont soupçonnés
« d'avoir la petite vérole: dès qu'un en-
« fant tombe malade, on l'enferme dans
« une chambre dont on condamne les
« croisées, on le place sous des couver-
« tures de laine, on lui fait boire une ver-
« rée de vin, ensuite une seconde, ensuite
« une tasse de café; puis on lui donne
« quelques biscuits trempés dans des vins
« doux et alcooliques, et si quelque voi-
« sine a des liqueurs fortes, ou elle en
« donne, ou on lui en demande, afin,
« dit-on, de procurer au malade des
« forces suffisantes pour faciliter l'érup-
« tion des boutons de la petite vérole.
« La plupart de ces variolés ne résistent
« pas aux premières épreuves de ce trai-
« tement incendiaire; ceux qui arrivent
« à la période de la suppuration, ont
« encore à supporter une malpropreté
« dégoûtante et qui engendre l'infection.

« On a vu de ces malheureux enfans en-
« veloppés dans des draps de lit pleins
« de sang et de pus. C'est un préjugé
« admis parmi le peuple, qu'il ne faut
« pas changer le linge de ceux qui sont
« atteints de la petite vérole, jusqu'à ce
« que la maladie soit terminée. » (Rapport ci-dessus, pag. 15.) Il en est de même chez le peuple d'Alsace, à l'occasion des miliaires ou de la petite vérole, ou de toute autre éruption.

Dans toutes ces discussions, que j'ai traitées, à mon ordinaire, avec une entière liberté, j'espère que le monde médical, à qui mes longs services sont bien connus, ne verra que la continuation pure et simple de mon désir ardent de servir la cause de mes semblables et de perfectionner la médecine, en élaguant de cette science tout ce qui n'est que vanité et croyance sans examen : arrivé au penchant de la vie, sans avoir jamais brigué ni obtenu aucune faveur ou récom-

pense, sauf celle, à travers tant d'écueils, de la paix avec les hommes et avec ma conscience, je ne commencerai pas maintenant à dévier de ces principes : soit dit pour tous les autres examens dont je m'occupe et que je me propose encore de publier, lesquels pourraient contrarier, comme celui-ci, des opinons reçues; je les respecte toutes, quand elles ont pour but d'établir une vérité; mais comme ce but est rarement atteint, parce qu'il y a dans le monde beaucoup plus d'esprit que de jugement, de là une marge immense à ma disposition d'examiner, tant qu'il me restera la faculté de penser, ce qui renferme en soi de la justesse et ce qui en est dépourvu, cette investigation ayant toujours été ce qui a occupé le plus agréablement mes loisirs: *Quos gratia et quæstus; quos Bacchi et Veneris illecebræ; quos veri et æqui disquisitio;... sua trahit quemque voluptas!*

Strasbourg, le 30 Août 1828.

RECHERCHES

ET

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR

L'ÉRUPTION ET LA FIÈVRE

CONNUES SOUS LE NOM DE *MILIAIRES*.

ARTICLE PREMIER.

Incertitudes qui ont provoqué cet examen.

Les faux préjugés ne manquent pas en médecine, non plus que dans les autres sciences, et augmentent ses incertitudes. Aux idées fausses que le public se fait des médecins et du pouvoir de la médecine, aux erreurs populaires, qui se transmettent, pour ainsi dire, héréditairement comme les traits et les maladies de famille; enfin, à la difficulté du sujet, s'ajoutent naturellement, d'une part, la tendance qu'ont eue de tous les temps quelques esprits à se signaler par des découvertes réelles ou prétendues, rejetant ce qui est connu comme

trop commun, et d'une autre part, la facilité avec laquelle le plus grand nombre des hommes reçoit comme vraies et sans opposition, toutes les doctrines qui lui sont transmises par les novateurs, revêtues des couleurs de la renommée et renforcées déjà de quelque ancienneté. L'on ne saurait assez se figurer, à moins de s'être livré *ex professo* à une étude longue et opiniâtre, combien l'imagination et la crédulité, combien de fausses analogies ont eu de part à la composition de nos meilleurs livres, et combien, au lieu d'histoires réelles de maladies, nous avons de romans médicaux; les uns écrits de toutes pièces sur des fables, les autres sur un commencement d'histoire, et par conséquent véritables romans historiques. A mesure que s'est montrée une maladie qui avait été rare ou qui avait été mal observée, on en a fait une maladie nouvelle, qui a influé sur toutes les autres, qui a infecté de son haleine toutes nos infirmités, nonobstant qu'elle ne régnât pas en ce moment. Que n'a-t-on pas déduit de l'affection hémorrhoïdaire, comparée au flux menstruel? L'apparition de la lèpre et de l'éléphantiasis à l'époque des croisades, a long-temps fait confondre les affections cuta-

nées les plus simples avec ces hideuses maladies, comme nous l'apprenons d'AMBROISE PARÉ, de PIGRAY et de BAILLOU. Une fois que le scorbut eut été bien connu et étudié, EUGALENUS entraîna la foule et le lui fit entrevoir dans toutes les maladies : depuis la manifestation de la syphilis, ou, si l'on veut, depuis son extension comme épidémique, on vit partout cette cruelle infection, et je connais encore des médecins qui ne croiraient pas avoir bien guéri une maladie quelconque, s'ils n'avaient pas fait entrer dans leur thérapeutique un peu de mercure. MUSGRAVE a fait jouer à la goutte et à l'arthritis le plus grand rôle, et les a supposés agir sourdement dans tous les maux; déjà DAVID HAMILTON, profitant des cas de fièvre maligne où l'exanthème miliaire s'était montré, généralisa ces accidens, et crut, comme MUSGRAVE l'avait fait de la goutte, EUGALENUS et BENTEKOE du scorbut, entrevoir cet exanthème caché sous le masque de diverses maladies aiguës et chroniques; opinions qui ne tardèrent pas à être reçues en Allemagne, dans quelques contrées de l'Italie, et par quelques médecins français, comme s'il s'agissait d'une nouvelle variole, rougeole ou

telle autre fièvre exanthématique régulière. De notre temps, nouvelles exagérations, nouveaux alimens à la crainte et à la crédulité, reçus avidement et entretenus par cet instinct aveugle qui nous porte tous, en dépit de la raison, à repousser avec un soin égal les maux vrais et les maux imaginaires, favorisés d'ailleurs par les idées accréditées et par quelques cas intercurrens, dont les antécédens analogues avaient déjà été oubliés. Ainsi, lorsque le *croup* eut osé s'attaquer au pouvoir, et qu'il eut provoqué, à cause de cette audace, un concours solennel, on le crut, dans les deux hémisphères, aux portes de tous les enfans malades; on me le montrait et on me le montre encore chez ceux qui n'ont qu'un simple catarrhe; d'où la multitude de guérisons de cette terrible maladie, qui pourtant guérit rarement lorsqu'elle est réelle? J'ai été condisciple pendant deux ans de feu M. Corvisart, à la clinique de la Charité de Paris, sous MM. Mathé et Dumangin, excellens médecins hippocratiques, et il était fort peu question alors (1787 et 1788) de maladies du cœur, quoique le premier en fût atteint, y ayant succombé après nous avoir chaque jour

prédit sa mort. Les recherches du savant professeur qui succéda à ces médecins, sur les anévrismes et autres affections de l'organe central de la circulation, mirent tous les esprits en mouvement, et nous avons vu qu'il n'y eut pendant quelques années point de palpitation qui ne passât pour un anévrisme, et qui ne provoquât une sérieuse et grave investigation locale. Les travaux d'anatomie pathologique auxquels le livre de M. Corvisart ouvrit de nouveau la carrière, en rendant les hommes de l'art plus circonspects, les ont aussi rendus trop timides dans certains cas, et ont multiplié les craintes de maladies organiques, dont l'idée seule d'incurabilité glace d'effroi ceux qui l'ont conçue, et qui ignorent que les lésions de nos organes, observées après la mort, sont bien plus souvent l'effet que la cause de la maladie à laquelle le sujet a succombé. Mais bientôt, comme si par un ordre du destin les altérations de la santé eussent abandonné les autres régions, pour faire élection de domicile dans le bas-ventre, il devint du bon ton d'avoir des ulcères, ou du moins des cicatrices d'ulcères aux environs de la valvule *iléo-cécale*, et ni la maladie ni la mort ne pouvaient plus

avoir lieu par une autre cause que par une inflammation gastro-intestinale, qui fit changer de pays aux sangsues de la Hongrie et de la Bohême, et les fit arriver en poste dans la capitale des modes! Plusieurs médecins qui ne sont pas sans instruction, furent à cet égard de très-bonne foi, et se condamnèrent, par crainte de la gastro-entérite, à l'eau de gomme et aux bouillons de poulet, comme nous l'apprend de lui-même M. Barras, médecin de Paris, dans son livre sur l'*Épigastralgie* et l'*Entéralgie*, publié dernièrement, et ce semble *ab irato*, pour avoir observé inutilement, durant trois à quatre années, une diète aussi peu substantielle et aussi misérable. Quels maux se succéderont encore, quand nous n'y serons plus? tant y a qu'il faudra toujours aux hommes des maladies nouvelles, comme des remèdes nouveaux! En attendant, ces illusions et ces exagérations font beaucoup de tort à la médecine, tendent à raccourcir par trop le passage déjà assez court de cette vie, et détournent de faire des recherches pratiques et fructueuses sur les causes des maladies malheureusement non contestées, telles que la phthisie pulmonaire tuberculeuse, qui

fait de jour en jour les progrès les plus effrayans.

Mon but n'est en ce moment que de parler de l'éruption miliaire, éruption qu'il n'est pas rare de voir accompagner en Alsace la plupart des maladies, soit aiguës, soit chroniques, ce qui est la cause d'une grande dissidence parmi les médecins de ce pays, les uns voyant la miliaire essentielle partout, voulant une fièvre exanthématique miliaire, comme il y a une fièvre variolique, rubéolique, etc., la disant même *larvée*, lorsque l'éruption n'est sensible ni aux yeux ni au tact, et se fatiguant, ou plutôt fatiguant les malades, pour la faire sortir; les autres, et c'est le bien plus grand nombre (mais peut-être les moins bien accueillis du public), niant cette essentialité, que la miliaire soit jamais une éruption idiopathique, et la croyant toujours symptomatique, ou le produit d'un régime échauffant. Placée entre ces deux extrêmes, la section de médecine de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, séant à Strasbourg, résolut en 1825, sous ma présidence, de mettre au concours la question suivante : *Existe-t-il réellement une fièvre miliaire essentielle?*

et il fut nommé une commission de neuf membres, parmi lesquels quatre croyaient à cette essentialité, et les autres cinq n'y croyaient pas, à l'effet d'examiner les mémoires qui arriveraient au concours. Quatre mémoires nous sont parvenus dans le courant de 1826; deux écrits en français, dont l'un niait l'essentialité, et l'autre la croyait possible, d'après le témoignage de M. Gastelier, mais sans en être assuré; un troisième, écrit en latin, appuyant fortement sur la réalité de la miliaire essentielle, s'étayant de raisonnemens chimiques et de l'analogie avec les boutons miliaires chroniques, mais sans que son auteur eût rapporté aucune observation qui lui fût propre; un quatrième, enfin, écrit en allemand (langue qui avait été exclue du concours), dont l'auteur s'est aussi prononcé pour l'essentialité, sans citer aucun fait propre à sa pratique, se contentant de dire qu'il le pourrait faire. Nous ne nous sommes donc pas trouvés plus avancés, et la question étant restée par conséquent encore indécise, puisque les concurrens qui avouaient n'avoir pas vu par eux-mêmes, comme c'était une condition du programme, n'avaient pas rempli cette condition, et s'é-

taient contentés de répéter ce qui l'avait déjà été plusieurs fois, sans y ajouter de nouveaux faits. La Société des sciences s'est donc bornée à accorder une médaille d'encouragement au laborieux auteur du mémoire écrit en latin, qui s'est trouvé être Alsacien, et une mention honorable à l'auteur du mémoire allemand, comme ayant réuni toutes les croyances et toutes les opinions concernant la miliaire essentielle, et comme ayant exposé avec ordre et clarté toutes les circonstances diverses où cet exanthème peut apparaître.

Le sujet pourtant valait bien la peine d'être éclairci, puisque dans l'état général des causes de décès des habitans de la ville de Strasbourg, publié chaque année dans la feuille officielle d'affiches de cette ville, dans les premiers jours du mois de Janvier, se trouve constamment un assez grand nombre de fièvres *miliaires*, dont trente-trois sont notées parmi les causes de décès de l'année 1827, et déjà quinze parmi celles de 1828, jusqu'au mois de Juillet; et qu'il y en a eu le nombre de cent dix, depuis l'année 1812 jusqu'à l'année 1815 (voyez la Topographie physique et médicale de la ville de Strasbourg, par M. le docteur *J. P. Graffenauer*,

1816). Ce mot d'ailleurs jette de suite l'épouvante, sitôt qu'il est prononcé; les médecins miliairistes courent immédiatement à l'examen scrupuleux de la peau, dès qu'ils sont appelés pour quelque fièvre, et proposent des mesures pour arrêter la contagion, comme je l'ai vu faire en dernier lieu (Juin 1828), à l'occasion d'une maladie dont avaient été atteints quelques habitans du village d'*Ittenheim*, à deux lieues de Strasbourg, et qui n'a été que l'accouchement de la montagne; puisque, d'ailleurs, parmi les membres qui composent la section de médecine, au nombre desquels se trouvent tous les médecins des hôpitaux civils et militaires de la ville, et les praticiens les plus répandus, plus des trois quarts ont constamment déclaré n'avoir jamais vu l'éruption miliaire apparaître que d'une manière symptomatique, tandis que les autres sont restés fermes dans leur opinion qu'elle peut être une maladie idiopathique, aussi bien que la petite-vérole et la rougeole. Or, si l'on fait attention à l'influence que peut avoir cette dernière opinion sur la conservation des malades; lorsque le praticien n'en est pas imbu d'une manière discrète, sage et prudente, mais

qu'il voit le virus miliaire partout, qu'il l'admet caché, et qu'il a recours à une polypharmacie pour le faire sortir, comme la chose ne s'exécute que trop; lorsque même une grande partie du public est favorable à cette opinion, qu'il est étonné et ne se croit pas bien guéri quand cette éruption ne se montre pas; que même l'on crie de suite à la contagion, et qu'on propose des mesures rigoureuses; l'on conçoit combien il est essentiel que ce préjugé, si c'en est un, soit tiré au clair. J'ai donc résolu de reprendre ce sujet en sous-œuvre, pour ma propre instruction et pour celle de mon fils, qui commence sa carrière médicale, et pour cela j'ai rassemblé dans ma pensée tout ce j'avais vu et entendu dans une pratique de quarante ans, dont vingt-cinq passés à faire le service des hôpitaux; puis j'ai repris mes anciennes recherches dans les divers auteurs qui ont traité des miliaires, soit *ex professo*, soit transitoirement, et j'en ai composé ce mémoire.

Cet exanthème, soit qu'on le nomme miliaire ou *pourpre*, ce qui est synonyme, comme je le dirai bientôt, est peu connu dans l'intérieur de la France; et la direction actuelle des esprits,

dans la composition des livres de médecine, permet peu de s'arrêter à ce qui exige la supposition préalable d'un effort de l'organisme vivant, pour porter à la circonférence des humeurs viciées propres à éteindre les sources de la vie : cette observation eût-elle même été sensible à quelques-uns de nos modernes *Thémisons*, ce ne serait pas du bon ton de l'avouer. Les miliaires n'acquièrent donc de l'importance que quand on entre dans la province d'Alsace, ou qu'on passe le Rhin; et là, par un extrême opposé, par une exagération aussi fâcheuse que le silence absolu qu'on exerce ailleurs sur cette matière, elles sont, dans quelques cantons, un article de foi, dont on vous assourdit comme d'une chose certaine. Or, il faut bien que la vérité soit quelque part, ou que du moins le petit nombre de ceux qui affirment, aient pour eux une fraction ou un commencement de vérité; et pour mettre le lecteur au fait de ce procès, j'ai jugé d'abord convenable de mettre sous ses yeux un exposé de toute la doctrine sur l'éruption miliaire, admise généralement, et répétée d'âge en âge par les partisans de ces terribles artisans de maladies. Je remonterai ensuite à la source de ces opinions, en pas-

sant en revue les principales autorités qui les appuient, et celles qui leur sont moins favorables. J'exposerai ce que j'ai vu; je dirai, d'après mon jugement, ce qu'il ne faut pas tout-à-fait nier, et ce qu'on doit admettre d'après la force des choses; enfin, j'exposerai dans de courtes conclusions tout ce que j'ai cru y avoir de plus vrai dans les pièces de ce procès.

ARTICLE SECOND.

Description de la maladie, telle qu'elle est conçue par ceux qui en font un genre particulier.

L'éruption miliaire, *Friesel* des Allemands et des Alsaciens, est plus particulièrement connue chez plusieurs nations sous le nom de *pourpre*, et l'on entend proprement par là un exanthème qui se montre après la manifestation de quelques symptômes propres à cette maladie, sous la forme de petites vésicules rouges ou blanches, le plus souvent cristallines, de la grosseur de grains de millet, plus ou moins volumineuses, rapprochées, remplies d'une sérosité aqueuse, disparaissant avec desquama-

tion ou sans desquamation, sans cours déterminé, sans gonflement ni tension à la peau. La couleur de cette éruption est très-variable, et on distingue communément les miliaires en blanches et en rouges, quoique cette couleur change aux différentes époques de la maladie, et qu'il y en ait souvent de plusieurs espèces en même temps. En général cependant les individus jeunes, robustes, sanguins, ont une éruption rouge, tandis que les femmes et les individus délicats en ont plus souvent une blanche. L'éruption se fait communément en vingt-quatre heures, et assez souvent à plusieurs reprises; rarement d'abord à la face; mais elle commence au cou, à la poitrine, principalement aux environs des clavicules, ensuite elle se montre à la face extérieure des bras, aux carpes, aux interstices des doigts, puis au dos, au bas-ventre, aux aisselles, aux parties génitales, à la face interne des cuisses, et généralement, enfin, elle se propage du haut en bas et sur les lieux les plus échauffés. La langue même, quand l'éruption est générale, est quelquefois le siége de petites vésicules miliaires qui se changent en aphthes, et le visage est en même temps bouffi. Quelquefois l'éruption

garde sa forme boutonnée et primitive; souvent les vésicules prennent un grand accroissement et contiennent une sérosité aqueuse (miliaire cristalline), lactescente (miliaire lactescente), ou jaunâtre (miliaire purulente); souvent les vésicules sont confluentes et paraissent plus larges qu'à l'ordinaire; enfin, elles se dessèchent du sixième au septième jour, et disparaissent en écailles furfuracées qui offrent des lambeaux plus ou moins grands.

La distinction la plus importante est celle qu'on a faite de l'éruption miliaire en aiguë et chronique; en idiopathique primitive, indépendante de toute autre maladie, et en sympathique, symptomatique, soit secondaire, et ne se développant que pendant l'existence d'une autre maladie, même, d'après ce qui m'a été assuré par des témoins oculaires, à la suite des fractures et des opérations chirurgicales: on ne la distingue pas moins en bénigne et maligne, en critique, en apparente et cachée ou *larvée*, en épidémique et sporadique, enfin, à l'occasion des sueurs sans fièvre et d'un régime échauffant, où elle est regardée comme sans conséquence, et nommée *hydroa*, ou avec fièvre, n'occupant qu'un petit espace sur la poi-

trine, les lèvres et autres parties, *hydroa febrilis* des médecins allemands.

On a fait deux espèces de la fièvre exanthématique miliaire essentielle, la bénigne et la maligne : la première se manifeste sans symptômes précurseurs, du moins de quelque importance, sans fièvre ou avec fièvre, et n'est autre chose qu'une éruption partielle, souvent produite par l'abus des sudorifiques et d'une médecine échauffante, se montrant spécialement en été (*hydroa æstivum*), et s'annonçant par une démangeaison et quelquefois par un picotement douloureux accompagné de sueurs, sortant promptement, augmentant en nombre par le mouvement, disparaissant au bout de peu de jours pour reparaître de nouveau, et consistant en vésicules perlées, de forme orbiculaire, sans rougeur, quelquefois pointues et remplies d'une sérosité trouble et jaunâtre. Cette éruption atteint spécialement les sujets qui ont la peau fine, et chez le sexe on la voit quelquefois apparaître avant les règles, dans les contrées où les miliaires sont comme endémiques. La *miliaire maligne*, au contraire, sujet d'épouvante, et pour lequel spécialement j'ai pris la plume, est toujours précédée et an-

noncée par des symptômes généraux extrêmement graves, tels qu'abattement, défaillances, frissons entremêlés de chaleurs, nausées, vomiturition, sentiment d'oppression à la poitrine, douleurs dans les membres et le long de l'épine du dos, sueurs visqueuses d'une odeur ressemblant à celle de la paille pourrie, ou d'une acidité particulière et désagréable, avec pouls vite et concentré, idées tristes, crainte et pressentimens funestes, urines aqueuses, quelquefois abondantes et d'autres fois rares. Au bout de trois à quatre jours, plus tôt ou plus tard, de la durée de ces symptômes, il se fait une éruption, le plus souvent d'abord incomplète et qui ne soulage pas, pouvant disparaître subitement et occasioner par là des accidens mortels. Dans les cas favorables, l'exanthème continue à sortir, ce qui peut avoir lieu pendant une semaine entière, et la fièvre, ainsi que les symptômes concomitans, cessent à mesure que l'éruption s'étend. Il n'est pas rare de voir la salivation et des aphthes se montrer durant la jetée de cette espèce de miliaire, et ne cesser qu'avec elle. La durée commune de cette maladie est estimée de huit à quinze jours.

Mais c'est quand elle règne d'une manière

épidémique, que la fièvre miliaire idiopathique présente plus de difficultés et de dangers. Ici, les auteurs de descriptions de ces épidémies s'accordent à présenter la maladie sous deux degrés différens d'intensité : dans le plus léger, elle commençait toujours par des faiblesses, des signes d'embarras gastrique, des vomissemens terminés la nuit suivante par des selles copieuses, avec peu ou point d'éruption cutanée (ce qui laisse dans le doute si c'était bien la même maladie, et si l'éruption aurait eu lieu). Dans un degré plus intense, l'exanthème était précédé de vertiges, de lipothymies, de sueurs copieuses, gluantes, souvent froides, sur le visage; d'un sentiment de lassitude tout particulier, accompagné de céphalalgie, d'anxiété, de toux et de resserrement à la poitrine, au point quelquefois de faire croire à l'existence d'une péripneumonie; toux sifflante, sèche d'abord, puis suivie d'une expectoration abondante de mucosités peu épaisses et d'une odeur aigrelette; douleurs déchirantes dans les membres et surtout dans les cuisses: il y avait communément du délire dès le commencement, et rarement la tête était-elle libre; pouls intermittent, palpitant, fréquent; point d'époque fixe pour l'ap-

parition de l'exanthème, car quelquefois elle avait lieu le premier jour, d'autres fois seulement au quinzième et plus tard encore; se montrant sous la forme de vésicules cristallines ou lactescentes, livides même, ce qui pourtant a été plus rare; confluentes dans quelques cas, de la grosseur d'une lentille, même d'un bouton variolique, entre lesquelles on en voyait de plus petites. Rarement l'éruption était terminée dans les vingt-quatre heures; le plus souvent elle se faisait partiellement, incomplétement, lentement et difficilement, au milieu des exacerbations fébriles. La couleur des vésicules variait pendant tout le temps de la maladie, et leur contenu prenait quelquefois une odeur très-désagréable et devenait très-âcre. La langue et l'intérieur de la bouche n'en étaient pas moins quelquefois recouverts. La fièvre présentait des exacerbations et des rémissions; ces dernières étaient marquées par des sueurs copieuses, tandis que la peau était sèche et brûlante durant les premières. Dans quelques cas, tous les symptômes précédens eurent lieu sans qu'il parût aucune éruption, ce qu'on regarda néanmoins comme une fièvre miliaire, mais *sans miliaires*, comme on le dit de la fièvre

variolique *sans variole.* Quand la maladie devait avoir une terminaison heureuse, la fièvre cessait dès que l'éruption paraissait ; mais la convalescence n'en était pas moins très-longue, et les malades qui restaient long-temps faibles, étaient exposés à la phthisie pulmonaire et au marasme ; ils éprouvaient une faiblesse dans la mémoire, un état mélancolique, et conservaient des ulcères ou des cicatrices lorsque les vésicules miliaires avaient été confluentes et avaient contenu une humeur âcre. L'issue était malheureuse quand la fièvre revenait après une amélioration marquée, s'accompagnant de hoquet, d'un nouveau délire, d'agitations, de chaleurs mordicantes, avec ou sans apparition de l'exanthème et de la sueur, avec diminution successive des forces, urine aqueuse et abondante, vomissemens, selles colliquatives, convulsions, coma : la scène était ordinairement terminée par l'asphyxie ou l'apoplexie, et quelquefois le malade était tout à coup rendu à la vie par un mouvement critique favorable, composé de sueurs abondantes, de selles fétides, d'une salivation copieuse, d'un abcès aux lombes ou à tel autre endroit.

Morgagni et Lieutaud ne font aucune men-

tion dans leurs recherches d'anatomie pathologique, des effets de la fièvre miliaire essentielle, qu'ils ne paraissent pas avoir observée; mais les historiens allemands des épidémies de cette nature affirment que les cadavres se putréfient promptement, et que souvent il s'écoule du sang liquide du nez et de la bouche; quelques-uns, tels que VOGEL et J. P. FRANCK, disent avoir remarqué des vésicules miliaires dans l'intérieur de la bouche, du canal digestif, de la trachée artère et de ses divisions. THÉDEN dit avoir observé, dans différens cas où l'éruption miliaire avait subitement disparu et amené la mort, le névrilème de la cinquième et de la dixième paire infiltré. Le docteur SPEYER, l'un des auteurs de l'Histoire de l'épidémie de Bamberg (l'une de celles qui m'ont servi d'exemple), affirme avoir rencontré de l'inflammation au cœur, au péricarde, aux gros vaisseaux, au cerveau, et l'éruption miliaire sur le cœur, surtout aux environs de l'oreillette gauche, à la face interne du péricarde et sur l'aorte. VOGEL et J. P. FRANCK, parlant de l'analogie de la crue des cheveux et des poils de la barbe, observée quelquefois sur les cadavres, ont poussé leur croyance en fait de miliaires jusqu'à les

faire pousser après la mort (voy. *Epit. de curand. homin. morb. exanthemata*); et d'autre part, M. Gastellier, grand partisan de la fièvre miliaire essentielle, et qui dit avoir ouvert beaucoup de cadavres, avoue n'y avoir rien observé de remarquable, ce qui lui fait conclure que le siége de la maladie est dans les liquides, et non dans les solides.

Relativement à ceux qui sont surtout exposés à la miliaire essentielle, l'on a remarqué dans les épidémies de cette nature, que la jeunesse et l'âge viril ont été le plus fréquemment atteints et le plus maltraités; tandis que l'enfance et la vieillesse étaient ordinairement épargnées. Mais ce sont surtout les femmes enceintes et les accouchées qui ont à craindre dans ces épidémies, et qui ont fréquemment donné des exemples de miliaires. Outre le temps des épidémies, cet exanthème se montre ici assez souvent sporadiquement et avec danger pour la malade : on le voit alors, dit-on, s'accompagner de la diminution et même de la suppression de la sécrétion laiteuse et de l'écoulement des lochies; et cette apparition, quoique pouvant avoir lieu pendant tout le temps de la puerpéralité, se fait communément du

quatrième au sixième jour depuis l'enfantement. Toutefois l'on convient que l'éruption est fréquemment un symptôme de la péritonite, ou bien de la fièvre putride, et que souvent aussi elle appartient à l'état catarrhal, pendant la durée duquel, même pendant des semaines entières, l'éruption se continue avec cessation insensible de la fièvre, et retour de la malade à la santé.

Les causes occasionelles sont attribuées à l'air chaud et humide, et froid et humide, aux émanations des marécages et des matières du règne organique en putréfaction, ainsi qu'à un régime échauffant et sudorifique. Celles des épidémies de miliaires sont attribuées au long usage des mauvais alimens, de substances insipides et farineuses, de céréales altérées, d'eaux de mauvaise qualité, de boissons fermentées, épaisses, telles que la bière; à un air chaud et corrompu ou chargé de miasmes; aux chagrins, à la crainte et à la terreur; enfin, à la contagion. Les prédisposantes sont : une constitution nerveuse et irritable, une peau fine, souple et lâche, une tendance aux sueurs, les affections rhumatismales, les pertes de sang, de lymphe, de liqueur spermatique, etc.; parmi

les saisons, l'automne et le printemps sont regardés comme les plus favorables au développement de cet exanthème, le printemps surtout : c'est en printemps que se sont manifestées les épidémies de Leipsic, en 1652, 1653 et 1654; de Frémense, en 1736; de Londres, en 1741; celle de Mantoue, en 1783; de Wittemberg, en 1801, et de Bamberg, en 1823. Souvent on voit la scarlatine précéder la miliaire ou l'accompagner; ce qui démontrerait une certaine analogie entre ces deux maladies. La cause prochaine consisterait dans un changement morbide particulier de nos humeurs, opéré par l'introduction ou la formation d'un virus miliaire *sui generis*, agissant comme un ferment que divers auteurs croient être d'une nature acide. Le siége, suivant les uns, en serait dans le sang, et suivant les autres, dans les nerfs.

Du reste, les partisans de la fièvre miliaire conviennent également que cette éruption est le plus souvent *symptomatique*, accompagnant toutes les fièvres, toutes les inflammations, l'angine, la péripneumonie, l'hépatite, la péritonite, les fièvres périodiques, gastriques, hectiques, exanthématiques de tout genre, rhu-

matismales, traumatiques même, les fièvres malignes surtout, où elle ne se manifeste quelquefois que peu d'heures avant la mort, n'occupant qu'un espace limité sur la poitrine, et formant un indice sinistre. Les affections chroniques sans fièvre, telles que les obstructions des viscères du bas-ventre, l'hépatite chronique, la chlorose, etc., en pourraient être aussi quelquefois accompagnées durant des mois entiers, et dans tous ces cas dont j'ai vu quelques-uns, l'éruption, d'après les partisans outrés de cette doctrine, ne s'annoncent pas moins par l'oppression de poitrine, un sentiment de picotement et de chaleur à la peau, des tiraillemens dans les membres, une propension à la sueur et à la toux, et dans quelques cas plus ou moins graves, avec un prurit de la peau, des spasmes dans les membres, des angoisses, une sueur visqueuse, etc.; mais j'ai bien souvent vu arriver cette éruption miliaire durant le cours de plusieurs maladies, où, malgré toutes mes perquisitions, je n'ai nullement observé aucun de ces prodromes.

Quelquefois l'exanthème miliaire a été *critique*, et a accompagné plusieurs autres signes de ce genre: on assure, dans le pays où cette

éruption est comme endémique, qu'on a vu des goutteux être sans accès, tant que la miliaire parut régulièrement. Elle est alors composée de petites pustules rouges et blanches, se séchant et tombant par écailles, et étant remplacées par de nouvelles pustules.

On n'a pas moins admis, à tort ou à raison, une miliaire *idiopathique chronique*, c'est-à-dire, se montrant sans mouvement fébrile évident, subsistant plusieurs semaines et plus long-temps encore, revenant plusieurs années de suite, paraissant et disparaissant à des époques qui n'ont rien de fixe, étant néanmoins accompagnée de plusieurs symptômes propres à la maladie, telles que sueurs gluantes et acides, douleurs rhumatismales aux extrémités, etc., sans maladie précédente à laquelle on puisse attribuer cette éruption; mais ici je dirai, par anticipation, que cette espèce me paraît moins réelle qu'imaginaire.

Mais l'espèce à la croyance de laquelle se trouve attaché le sort d'un grand nombre de malades, traités par des médecins qui en sont imbus, c'est la *miliaire larvée*, cachée, prétendent-ils, sous le masque d'autres maladies, et vers la sortie de laquelle doivent se diriger

tous les efforts du médecin. On a cru en observer des exemples principalement dans les épidémies, parce qu'on y voyait chez plusieurs sujets tous les symptômes qu'on regarde invariablement comme précurseurs et concomitans des miliaires, sans que pourtant cette éruption se manifestât. Il est reçu en conséquence, parmi les *miliairistes*, que, nonobstant cette non-manifestation, on doit supposer l'exanthème flottant dans l'intérieur du corps et annonçant qu'il cherche à en sortir par les signes suivans : sueurs acides, anxiété, roideur avec picotement dans les extrémités, spasme et insensibilité momentanée au bout des doigts et des orteils, sommeil interrompu, lipothymies, et plusieurs autres, qui, quoique pouvant appartenir à un grand nombre d'autres maladies, sont censés ici dépendre de la miliaire, qui les fait disparaître dès qu'elle se montre à la surface du corps. Un autre signe, assure-t-on, indiquant un ennemi caché, c'est que les symptômes de la miliaire franche sont légers au commencement, et n'augmentent que peu à peu de gravité; qu'ici, au contraire, ils sont de suite violens et dangereux, se manifestant presque tous en même temps, et ne

cessant que lorsque l'éruption a apparu, si elle doit apparaître, et le lecteur doit bien penser que, dans le traitement dirigé d'après cette hypothèse, on ne tient aucun compte du résultat des efforts qu'on a faits pour obtenir cette apparition. La pneumonie, le rhumatisme, la goutte, l'épilepsie, etc., ne sont pas les maladies telles qu'on les voit; mais elles ne sont que des apparences, que le masque de la miliaire cachée, et quelquefois, continue-t-on, ce terrible ennemi caché a tellement pris racine, qu'après avoir tourmenté le malade pendant des semaines, des mois et des années, les accidens persistent encore après l'éruption. On aurait peine à croire cet excès de crédulité consigné dans les écrits de David Hamilton, de Burserius et de plusieurs autres auteurs, et je l'aurais relégué à ces époques où l'on n'y regardait pas de si près, si mes yeux et mes oreilles n'en étaient encore journellement témoins dans le pays ou j'écris.

L'on peut facilement concevoir à quel genre de traitement les partisans exclusifs de la fièvre exanthématique miliaire donnent le plus de confiance dans leur pratique; et d'abord, ils s'attachent avec soin à garantir leurs malades

de l'air extérieur, à favoriser la transpiration et la sueur, et à s'opposer à leur diminution: dans les cas ordinaires, on se contente d'une décoction émolliente chaude, ou d'une infusion de fleurs de sureau et de coquelicot; mais pour peu qu'on craigne que les symptômes qui se présentent dépendent d'une difficulté dans la sortie de l'éruption, on administre des potions où entrent le sénéca, la serpentaire, l'arnica, l'acétate ou le muriate d'ammoniaque, à grandes doses; on donne l'antimoine sous toutes les formes, des bols de camphre et de musc, et autres excitans et échauffans analogues. Les plus sages pourtant parmi ces médecins isolent la fièvre miliaire de ce qu'ils appellent ses complications, et provoquent des vomissemens et des selles dans les cas de gastricité, ou recourent aux émissions sanguines, quand il y a menace d'inflammation. D'ailleurs, comme, disent-ils, on a observé que la salivation est une des crises de la fièvre miliaire, on ne craint pas de la provoquer, et on donne, dans cette intention, le mercure, soit à l'intérieur, soit en frictions. Les avis étant partagés sur l'essence de la miliaire, et les uns la croyant acide, les autres

alcaline, les premiers évitent les acides et donnent des absorbans, tandis que les seconds font les plus grands éloges des médicamens acides, et ce qui implique contradiction, quand la peau est sèche, chaude, qu'il y a douleur de tête, et que la miliaire ne sort pas, on conseille des lotions fraîches, vinaigrées, sur la tête, la poitrine et les membres, même des affusions froides; et si l'éruption est répercutée, des affusions d'eau chaude, en même temps qu'on donne des antispasmodiques, l'esprit volatil huileux de corne de cerf, le camphre, le musc, l'opium, etc. Pour la miliaire chronique, on recommande les bains, les poudres antimoniales, la teinture aromatique acide de Mynsicht, l'élixir acide de Haller, le quinquina, le fer, etc. Les exutoires surtout sont des remèdes dont on ne se fait pas faute toutes les fois qu'on soupçonne une miliaire cachée: ainsi les vésicatoires sont fort employés, et comme leur action n'est pas assez durable, on leur préfère le pommade d'Autenrieth, du nom de son auteur, composée d'une drachme de tartre émétique trituré avec une once d'axonge et autant d'onguent mercuriel double, dont on fait des frictions, principalement sur la poi-

trine, et dont l'effet rubéfiant, l'on peut dire escarrotique, forme des plaies très-difficiles à guérir et très-douloureuses. Mais comme je vais avoir de fréquentes occasions de revenir sur les mêmes matières, je m'arrêterai ici sur le traitement, afin d'éviter des répétitions fastidieuses.

Résumons, en terminant cet article, les caractères distinctifs qu'on attribue à la miliaire idiopathique, non que ces caractères ne soient pas également propres à la fièvre maligne, nerveuse, typhode, sans miliaires, mais pour tenir les médecins avertis du cas où ils se trouvent dans les circonstances probablement rares, des observateurs qui les ont admises : ce sont, outre l'éruption, les sueurs copieuses, d'une odeur acide particulière et fort désagréable, comme de paille pourrie, et d'une consistance visqueuse; l'ardeur, le picotement et la démangeaison à la peau avant et durant l'éruption; le fourmillement dans les doigts et dans les orteils, le tiraillement et la tension spasmodique dans les membres, qui vont quelquefois jusqu'à simuler des douleurs rhumatismales et une paralysie superficielle (*la crampe*); l'oppression et un sentiment de resserrement

particulier au côté gauche de la poitrine; oppression, dit-on, quelquefois tellement forte qu'elle produit des angoisses terribles; une marche fébrile particulière, qui se signale par le retour fréquent du frisson, un état variable de la peau, et la propension du malade à se couvrir même durant le chaud; les lipothymies fréquentes dans les cas graves; la toux, l'enrouement, l'irritation pulmonaire et le crachement de sang; un sentiment de brûlure à la gorge, le larmoiement, un dérangement dans les fonctions urinaires, un sentiment de crainte et de terreur, et des pressentimens sinistres involontaires; enfin, la difficulté de la parole et la bouffissure de la face, avec altération de ses traits. Tous ces signes sont plus ou moins constans, et chaque auteur, partisan de ce genre de fièvre exanthématique, y en a ajouté de nouveaux. Nous allons voir dans l'article suivant, si les écrivains qui ont touché cette matière, ont été univoques sur la question de son essentialité, et par conséquent s'ils ont tous reconnu ces caractères qui en feraient effectivement un genre séparé de maladie.

ARTICLE TROISIÈME.

Revue des principales autorités qui admettent ou qui rejettent la fièvre miliaire idiopathique et essentielle.

Heureux en médecine, comme ailleurs, ceux qui peuvent croire sur parole, sans penser à d'autres recherches; la certitude est pour eux une chose facile à acquérir: mais il en est tout autrement, dès qu'on veut remonter à la source d'une opinion. On s'attendait à quelque uniformité dans les descriptions de la fièvre miliaire faites par les auteurs qui admettent cette fièvre, ainsi que dans son traitement, et l'on trouve, au contraire, autant d'opinions que d'auteurs: il y a du moins un accord dans l'historique des fièvres exanthématiques régulières, telles que la petite-vérole, la rougeole et la scarlatine, que nous ne trouvons plus dans l'exanthème en question, lequel, tandis que quelques écrivains le font exister par lui-même, n'est plus qu'un symptôme aux yeux de plusieurs grands médecins : qui plus est, lorsqu'on croit que ces défenseurs zélés ont vu ce qu'ils affirment, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils

n'ont rien vu d'eux-mêmes, et qu'ils n'ont fait que répéter ce que les autres ont dit. Bien plus encore, en remontant à ces derniers, qui ont été d'autant plus pris à témoins qu'ils avaient plus d'autorité, l'on voit qu'on leur a fait dire ce qu'ils n'ont pas dit, et que le véritable point de départ, celui qu'on retrouve constamment, commence à la supposition ou à la fiction de quelque enthousiaste; en sorte qu'on revient de ce voyage moins assuré qu'auparavant, et c'est ce qui m'est déjà arrivé deux fois; la première fois dans ma jeunesse, lorsque je voulais me former un bon cadre des maladies, et cette seconde, dans ma vieillesse, ainsi que je vais en donner un échantillon.

Sydenham, dont l'autorité est toujours invoquée par ceux qui veulent fortifier une opinion, est cité par les partisans outrés des miliaires, comme l'un des premiers qui aient observé la miliaire idiopathique. Mais, outre que cet exanthème n'est pas même nommé dans la plus grande partie des écrits de Sydenham, le seul endroit où il en soit question n'est pas favorable à son essentialité. Il s'agit du chapitre tant invoqué *De novæ febris ingressu*, *anno* 1677. Eh bien, cette nouvelle fièvre, qui, à pro-

prement parler, ne s'est montrée qu'en 1685, après deux hivers très-froids, est décrite par l'auteur comme une fausse péripneumonie (*peripneumonia notha*), dans laquelle il observa une éruption mélangée de pourpre rouge et de miliaires, qu'il déclare symptomatique et provoquée par le régime échauffant. SYDENHAM a traité cette maladie par la saignée et les boissons laxatives; il a aussi employé l'écorce du Pérou, ce qui semblerait annoncer que la maladie participait quelquefois du génie des fièvres rémittentes et intermittentes. (Voyez THOM. SYDENH. *Opera omn.*, *loc. citat.*)

DAVID HAMILTON, qui vivait à la même époque, et dont les œuvres ont été accolées à celles de SYDENHAM par l'éditeur de Genève, est réellement un des premiers qui aient fait de l'éruption miliaire une maladie spéciale; et il a essayé d'en écrire l'histoire, dans un opuscule intitulé : ***Tractatus de febri miliari seu vesiculari*, *et hujus febris historiarum fasciculus*.** Il n'assigne aucune origine déterminée à cette maladie, qu'il dit régner dans l'Inde aussi bien qu'en Europe. L'éruption, dit-il, est annoncée par une grande prostration de l'esprit et du corps, sans aucun

jour fixe pour sa manifestation, qui est le plus souvent le dixième ou le onzième de la fièvre. Explorant la cause des miliaires, HAMILTON la trouve dans une saburre acide, et pour cela il interdit l'usage des acides et conseille celui des absorbans : uniquement occupé de ce nouvel ennemi de la santé et de la vie des hommes, il lui attribue les paralysies, les apoplexies, l'asthme, la péripneumonie, tant qu'il est encore dans le corps; c'est pourquoi les sujets de ses observations sont abreuvés, tourmentés de vésicatoires, de remèdes échauffans et diaphorétiques, de bézoards et d'alexipharmaques, jusqu'à ce que force est enfin que la poitrine se recouvre de vésicules miliaires. HAMILTON est le premier, que je sache, qui ait admis une miliaire larvée, et qui ait déduit cette éruption du lait répandu, lorsqu'elle se montre chez les femmes en couches.

Ni BOERHAAVE ni son commentateur n'ont fait une mention expresse des miliaires, excepté pour les nommer parmi les exanthèmes accidentels, tandis qu'ils s'étendent sur la description des aphthes épidémiques, et VAN-SWIETEN s'étend surtout sur celle qu'a publiée KETELAER, médecin de la Zéelande, vers le milieu du 18.^e

siècle, d'une épidémie très-fâcheuse des aphthes de la bouche et du conduit digestif, qui a affligé les habitans de tout sexe et de tout âge de cette contrée froide et humide.

Frédéric Hoffmann, au contraire, a entièrement abondé dans le sens d'Hamilton : il nous représente l'exanthème miliaire comme fréquent durant le règne des maladies catarrhales dont il est un *émule;* pouvant être aigu ou chronique, idiopathique ou symptomatique; de deux variétés, rouge et blanche; facile à rentrer; familier aux femmes en couches; se montrant d'abord au cou, puis à la poitrine et au dos, ensuite au bras; se montrant particulièrement au printemps, et étant favorisé par un air humide rempli de vapeurs. Maladie nouvelle, inconnue aux anciens, suivant Hoffmann, qui a commencé à paraître à Leipsic, vers l'an 1552 (peut-être cette date est-elle une faute, et faut-il lire 1652); d'où elle s'est répandue dant toute l'Allemagne, n'étant cependant pas encore très-connue, dit-il, à l'époque où il écrivait, en 1723. Elle attaque surtout les femmes, continue l'auteur, après l'âge de cinquante ans, après la suppression des flueurs blanches, et les hommes en qui le

flux hémorrhoïdal s'est supprimé; effet d'une cause encore inconnue, mais que notre auteur entrevoit dans le changement de la manière de vivre, dans l'abus des boissons chaudes, du thé, du café, etc., ce qui fait que les riches y sont plus spécialement sujets. (Frid. Hoffmann. *Oper. omnia., tom. II, de febre purpurata rubra et alba miliari, observ. VII.*) Dans un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Dissertat. selectiores, dissert. XV, de morbis certis regionibus et populis peculiaribus*, et où il montre très-peu de critique. Hoffmann, passant en revue les divers peuples, dit que ceux de l'Allemagne septentrionale sont sujets au pourpre, à cause des alimens farineux, des châtaignes, de la viande de porc et de la grosse bière dont ils usent habituellement (ce qui pourrait aussi s'appliquer à l'Alsace); du reste, Hoffmann ne parle pas des miliaires d'après son expérience, mais d'après les consultations qu'on lui demandait, et ses conseils sont peu rationnels.

Charles Allioni, savant professeur de l'ancienne université de Turin, peut à juste titre être considéré comme le chef des *miliairistes*, ayant composé sur cette maladie un traité *ex*

professo, concis, élégant et en bonne latinité, intitulé : *Tractat. de miliar. origine, progressu, natura et curatione; August. Taurinorum*, 1758, divisé en vingt chapitres, après une préface où l'auteur nous apprend qu'il a écrit d'après sa propre observation. Cet ouvrage m'a paru digne que j'en donne ici un sommaire un peu étendu.

Dans les deux premiers chapitres, ALLIONI trace l'origine et la marche des miliaires, *der Friesel* des Allemands, par comparaison avec la *ratine*, *miarola* des Piémontais, *pourpre blanc et rouge* des Français. Il fait paraître pour la première fois la fièvre miliaire à Leipsic, vers l'an 1650, où, d'après une dissertation publiée en 1655, par GOTTFR. WELSCHIUS, elle n'avait d'abord été connue que chez les femmes en couches, mais avait ensuite attaqué indistinctement tous les sexes et tous les âges, et avait exercé de grands ravages; de là le mal s'était répandu dans toute l'Allemagne et ailleurs, mêlé le plus souvent avec des pétéchies, et avait commencé à se montrer à Turin en 1715 : de là successivement et comme par contagion, dans toutes les villes et bourgs en-deçà et au-delà des monts. Les accouchées de bonne

maison en furent les premières visitées, puis les miliaires s'étendirent chez toutes les accouchées sans distinction; ensuite l'épidémie gagna les hommes, adultes et enfans, filles et femmes, et parcourut pas à pas tous les différens lieux du Piémont, de la Savoie, du comté de Nice, puis de la Lombardie, etc., aucun endroit n'en étant garanti ni par sa position alpine, ni par sa situation basse; donnant en outre, une fois qu'on en a été affecté par contagion ou autrement, la prédisposition à contracter dorénavant très-souvent cette maladie que l'auteur nomme ***éruption vésiculaire, née d'un miasme, avec tendance aux fièvres malignes.***

L'auteur continue à exprimer toute sa pensée dans les troisième et quatrième chapitres, où, après avoir exclu la miliaire critique et celle qui est uniquement symptomatique, et n'avoir admis cette éruption que comme idiopathique et essentielle, il la divise en simple et compliquée. Les prodromes de la première sont: le frisson, le pouls contracté, les sueurs, le spasme, l'odeur aigre, l'oppression et un sentiment de crainte. L'éruption se fait au troisième ou quatrième jour, composée de vési-

cules entourées d'un cercle rouge, qui se sèchent au septième jour, et qui amènent la convalescence : c'est la miliaire discrète (car l'auteur et ceux qui partagent son opinion comparent cette maladie à la petite-vérole). La confluente est précédée et s'accompagne de phénomènes typhodes et nerveux, d'une sensation de picotement, surtout au bout des doigts, produisant des crampes; de resserrement à l'épigastre, de terreur, tremblement, et les miliaires sont *longues*, c'est-à-dire, tardent beaucoup à sortir complétement. Dans les chapitres cinq et six, l'auteur continue à insister sur le diagnostic de sa maladie favorite et sur son essentialité; il la voit partout, et soutient que tous les maux peuvent être occasionés par une éruption qui ne peut sortir. Il avertit au chapitre sept, consacré au pronostic, qu'une peau dense et irritable arrête la sortie des miliaires et cause des convulsions; qu'il est bon que les vésicules s'agrandissent et que la peau se gonfle, tandis que c'est d'un mauvais augure quand la peau ne s'enfle pas, que les miliaires sont très-petites, confluentes, qu'elles se montrent trop tôt, avant le sixième jour, ou qu'elles dispa-

raissent: ce n'est pas moins un mauvais signe, quand les sueurs sont copieuses et précoces. Suivant le chapitre huit, consacré aux autopsies, les cadavres conservent long-temps leur chaleur, et entrent promptement en décomposition putride; les vaisseaux cérébraux sont très-distendus; et suivant le chapitre neuf, consacré aux distinctions, l'éruption miliaire diffère des autres exanthèmes par la fétidité de la sueur, la contraction du pouls, la pâleur de l'urine, et le resserrement de l'épigastre, qui ne cesse qu'à la sortie de la miliaire.

Allioni commence au chapitre 10 à parler du traitement de la miliaire simple; mais comme il y revient au chapitre 15 et suivans, nous passons de suite au chapitre 11, dans lequel, oubliant ce qu'il avait dit, en commençant, de l'apparition récente de son exanthème, il s'étend sur l'ancienneté de la maladie, dont il trouve des exemples dans les livres II et VII des épidémies d'Hippocrate et dans ses coaques: dans les ouvrages de Petrus Salius, de Lazare Rivière, de Diemerbroeck, de Craton, Zacutus Lusitanus, Charles Pison, et de Petrus a Castro, qu'il affirme avoir décrit deux sortes d'éruptions dans son livre *De morbo puncti-*

culari, savoir des pétéchies et des vésicules; ce que nous examinerons plus tard.

Dans les chapitres 12, 13 et 14, l'auteur traite de la propriété des miasmes de miliaires qu'il dit très-contagieux et agissant immédiatement sur les nerfs; de leur nature, et des phénomènes qu'ils produisent, sans se prononcer sur la nature acide ou alcaline de ce poison: il le dit très-subtil, très-stimulant, et il le compare avec ASTRUC au venin de la rage, qui séjourne long-temps dans le corps avant de produire ses funestes effets, ou bien au venin des moules empoisonnées par les orties de mer, lesquelles produisent des spasmes et des défaillances, suivies d'une jetée de papules ou vésicules. Il résulte, suivant notre auteur, de la génération spontanée de ce poison, ou de son absorption par voie de contagion, d'abord un état pathologique de l'innervation, dont le mode est inconnu, suivi de la réaction ou d'un état inflammatoire à la première période, du picotement avec stupeur aux pieds et aux mains, du resserrement du pouls, d'urines pâles et copieuses, enfin, du dépôt de la matière morbifique dans les papilles de la peau.

Dans le chapitre 15 et les suivans, où il s'oc-

cupe du traitement des miliaires, comme il avait déjà commencé de le faire au chapitre 10, il en considère deux périodes, celle où l'exanthème n'est pas encore sorti, et celle où il est sorti : la saignée, dit-il, et les vomitifs peuvent être utiles tout au commencement de la première période ; les diaphorétiques y sont nuisibles, observe-t-il, ainsi que les vésicatoires ; au contraire, les frictions et les ventouses, les fomentations tièdes et les boissons acidules, sont toujours avantageuses à cette première période. L'auteur rejette par conséquent l'usage des alcalis et des autres absorbans si vantés de son temps. Il ne tourne pas moins en dérision un prétendu spécifique que, dans une dissertation publiée en 1742, WAGNER, médecin de Lubeck, prétendait posséder pour prévenir les miliaires des accouchées, qui consistait en une poudre sans goût et sans odeur, qu'il recommandait de donner toutes les heures par petits paquets, et dont la propriété devait être de faire rendre des urines épaisses. L'on a cru que ce pouvait être du mercure doux, combiné à la dose d'un demi-grain avec des yeux d'écrevisse; et GMELIN, grand partisan des miliaires essentielles et des spécifiques, qui pensait qu'on

pourrait bien en découvrir un pour cette maladie, comme pour la syphilis et les fièvres d'accès, a parlé avec éloge de la composition secrète de WAGNER, laquelle, selon lui, n'a pas été employée sans succès; et il en accorde d'ailleurs aussi à l'emploi du musc, de l'éthiops minéral et du succin. Quant à ALLIONI, ennemi du spagyrisme, et ne s'en fiant qu'à la médecine rationnelle, loin d'administrer des remèdes échauffans, il insiste, dans cette première période, pour qu'on s'oppose aux sueurs par des boissons acidulées, par la saignée, ensuite par des minoratifs répétés, employés de bonne heure; car, selon lui, « il y a bien dans le
« corps une humeur morbifique, occasion des
« vésicules miliaires, qu'il faut en expulser;
« mais la voie des selles et des urines serait
« meilleure encore, et il serait à désirer qu'on
« pût la détourner de la peau, laquelle, par
« sa sensibilité et sa tension, est cause de la
« rétropulsion de l'exanthème, accident le plus
« à redouter. » Dans la deuxième période, c'est-à-dire après la sortie des miliaires, si l'éruption suit la marche ordinaire, consistant en ce que les vésicules se développent convenablement, l'auteur veut qu'on n'y touche pas,

et qu'on se contente de persister jusqu'à leur entière dessiccation dans l'usage des délayans : dans le cas contraire, il conseille d'ajouter aux délayans mucilagineux les bains et les fomentations tièdes, les ventouses et les frictions; il regarde comme très-dangereux à cette époque l'usage des diaphorétiques et des absorbans, et celui de l'opium comme souvent plus nuisible qu'utile, à cause de sa propriété accélératrice de la circulation; très-différent de ses successeurs, qui, non contens des exutoires ordinaires, ont recours à l'onguent stibié d'Autenrieth (caustique très-actif et très-douloureux), il blâme même l'application des vésicatoires et des sinapismes, comme ajoutant à la chaleur, à l'ardeur et à l'irritation nerveuse, qui sont déjà ce qu'on a le plus à redouter, et ce qu'il faut calmer. Quant au régime, il recommande un air modérément chaud et fréquemment renouvelé; d'éviter les passions d'ame, de ne changer de linge qu'après la dessiccation des pustules, et de ne se nourrir qu'avec des bouillons. Quatre à cinq chapitres sont consacrés aux miliaires compliquées d'affections inflammatoires, gastriques, adynamiques, pour lesquelles il prescrit un traitement sage, sans

égard à l'éruption. Un chapitre est destiné à la prophylactique, qui est la même que pour les maladies contagieuses.

Allioni, botaniste distingué, mort la première année de mes études en médecine, a eu le malheur de voir la miliaire dans toutes les maladies, et d'être tourné en ridicule pour ses exagérations. Il n'eut de partisan de son opinion, parmi les professeurs de l'excellente et ancienne université de Turin, que le savant Fantoni, et de mon temps aucun d'eux ne croyait à ses assertions, quoique probablement elles fussent le résultat de quelques observations.

A. Dehaen (*Rat. medend.*, *tom. I*, *cap. III; tom. II*, *cap. I et XXI*) publiait de son côté, à la même époque (1756), que l'éruption miliaire n'était que le fruit du régime échauffant et des médicamens stimulans et incendiaires, tels que la mixture d'Hoffmann, les antimoniaux, les bézoards, les absorbans, etc. Il rapporte l'histoire d'un péripneumonique qui sortait d'un hôpital où l'on avait provoqué l'éruption, et qui, ayant été transporté à sa clinique, présenta l'observation remarquable que ses pustules miliares étaient visiblement aug-

mentées et leur sortie accélérée par la chaleur que produisaient ses auditeurs, au nombre de soixante-dix, qui entouraient le lit du malade pendant sa leçon, qui, cette fois-là, avait duré plus long-temps. En preuve de son opinion, que la miliaire blanche ou rouge n'est ni essentielle ni critique, que c'est à tort qu'on la compare à la variole et à la rougeole, mais qu'elle est toujours le symptôme d'une inflammation, du rhumatisme ou de telle autre maladie, l'illustre professeur de Vienne cite dix-sept exemples de miliaires qui se sont montrées à sa clinique durant l'espace de six mois et demi, tous symptomatiques de diverses affections; nombre qu'il trouve fort petit et qu'il se glorifie de ne pas voir plus grand, comme il l'est partout ailleurs, et ce qu'il attribue à ce qu'il ne fait « que la médecine hippocratique, « à ce qu'il évite les remèdes violens, et à « ce qu'il n'a pas dans son hôpital une atmo- « sphère chaude, non renouvelée, chargée, « comme dans d'autres hôpitaux et dans plu- « sieurs maisons, d'exhalaisons putrides, au mi- « lieu desquelles on tient les malades renfer- « més et comme suffoqués. » Dehaen tire de ces observations (qui prouvent néanmoins que

l'éruption miliaire est comme endémique en Autriche) les conclusions suivantes, que je vais transcrire en latin, crainte de les affaiblir par la traduction : *Unde tam certum mihi videtur quam quod certissimum, exanthematum frequentiam a quatuor hisce causis (mixturæ calidæ scilicet, absorbentia, purgantia, aër inquinatus et calidus) positis oriri ac permanere, et e contrario a medicina hippocratica eorumdem observari raritatem. Hujus observati veritatem partim jam confirmarunt edita, partim brevi confirmabunt edenda in lucem, variorum diaria nosocomiorum, in quibus demum modernorum hæresim antiqua hippocratis medicina pepulerit. Merito igitur concludere mihi videor, quamdiu moderni morem obtineant, eos exanthematum perpetuare crebritatem; eorumque conscientias graviter oneratas manere, tum ea majori molestia quam suis ægris frustra facessant; tum graviore periculo in quod conjiciant eosdem; tum denique multorum strage quos exanthema, deditâ operâ provocatum, quotannis e vivis tollat.*

Au chapitre XXI du tome second, Dehaen combat de nouveau l'opinion d'une miliaire

essentielle ou critique, et soutient par de nouveaux exemples que cet exanthème ne fait qu'accompagner diverses maladies, même les fièvres d'accès, mais surtout le rhumatisme et l'inflammation de poitrine, et il prescrit l'usage de la saignée, des évacuans des premières voies, des délayans et du quinquina, suivant la diversité des cas, sans avoir égard à l'exanthème. Il émet pourtant l'opinion particulière *que les miliaires sont contagieuses*, ce qui doit s'entendre de la fièvre qu'elles accompagnent.

A l'opposé du professeur de Vienne, dans une dissertation publiée à Strasbourg, en 1736, intitulée: *Historia purpuræ miliaris Argentoratum et viciniam ante biennium infestantis*, J. Gottfried Salzmann, professeur à l'ancienne université de cette ville, part immédiatement du principe d'une miliaire idiopathique, espèce qu'il admet presque seule, et à laquelle il reconnaît trois temps, celui d'*ébullition*, d'*éruption* et de *dessiccation*. Le premier, caractérisé par des lassitudes, l'assoupissement, la tendance à la sueur, des douleurs à la poitrine, ce qui dure pendant trois à quatre jours, au bout desquels se montrent le frisson et la fièvre, de l'ordre des rémittentes

ou des intermittentes, accompagnée de sueurs visqueuses, acides, d'un sentiment alternatif de froid et de chaud, d'urines claires et aqueuses. L'éruption, suivant SALZMANN, se faisait comme dans la petite vérole et la rougeole, d'abord sur le visage, qui est rouge et gonflé, ainsi que les yeux, le troisième ou quatrième jour de la fièvre, quelquefois le onzième jour, le vingt-unième, vingt-quatrième et même le trente-quatrième jour; elle s'accompagnait souvent d'aphthes et d'hémorrhagies, et l'exanthème était aussi contagieux que celui de la variole. La dessiccation se faisait le septième, le quatorzième jour, et plus tard, en raison du temps de l'éruption. Cet auteur, dans sa description, laisse beaucoup de doute sur la nature de l'éruption et de la maladie qu'elle accompagnait. D'ailleurs, ayant mis en usage, suivant la mode du temps et du pays, des remèdes chimiques et stimulans, l'antimoine diaphorétique, le polygala, etc., il reste indécis si quelques-unes de ces éruptions n'ont pas été son ouvrage.

STORK, médecin spagyriste, et pour cela antagoniste de DEHAEN, admit largement les miliaires essentielles, sans en citer aucun cas

de sa propre pratique; tandis qu'à l'opposé, Maximilien Stoll ne regarde jamais cette éruption que comme symptôme accidentel, pouvant accompagner toutes les maladies, qu'il traite, suivant l'espèce, par les vomitifs, les délayans, le quinquina, etc., sans égard aux miliaires en particulier.

L'un de leurs successeurs dans la même ville et dans la même réputation, Joseph Quarin (*Method. medendar. febr. cap. VI, de miliaribus; ann.* 1781), ne voit rien de spécifique dans les miliaires, qu'il considère comme tout autre exanthème : à l'exemple de Zimmermann, il dit qu'elles peuvent être occasionées par la présence des saburres gastriques, et disparaître par l'effet des évacuans; et qu'elles peuvent aussi, ainsi que Sanchez le pensait, être le fruit d'un régime trop échauffant, ce dont il donne un exemple. Les femmes en couches en sont quelquefois attaquées épidémiquement, comme il arriva en 1758, année d'ailleurs où toutes les personnes attaquées de maladies aiguës furent prises de miliaires, nonobstant les évacuations des premières voies, l'absence de tout remède échauffant, et la précaution de ne pas trop couvrir les malades.

Cet auteur, s'appuyant de l'autorité de Baldinger, pense que dans certaines années cet exanthème peut être la crise des maladies régnantes, comme des fièvres catarrhales et rhumatismales; qu'il peut se montrer aux jours critiques, conjointement avec les autres signes tirés de l'urine et de l'évacuation alvine; étant précédé alors d'angoisses, d'agitations, de difficulté de respirer, d'un pouls petit et inégal; symptômes qui se calment et se dissipent à la sortie des miliaires. Dans ces circonstances, dit-il, on n'a pu en accuser ni des médicamens, ni un régime chaud et stimulant, puisque l'exanthème a paru nonobstant les évacuations sanguines et le traitement rafraîchissant, tandis que d'autres fois il ne s'est pas montré sous des conditions contraires. Cependant Quarin enseigne que le traitement doit être comme celui de la fièvre ou maladie principale, sans égard à l'éruption; et il blâme hautement les praticiens, qui, à cause de l'odeur acide de celle-ci, prescrivent des alcalis et des absorbans. Il craint néanmoins la répercussion de l'exanthème, et il soupçonne qu'il peut quelquefois accompagner la fièvre maligne, cas dans lequel, dit-il, la saignée, les vomitifs,

le vin, le quinquina, le camphre, le musc et les vésicatoires pourront être d'une utile application; ce qu'il ne paraît pas avoir appris de sa propre expérience.

Lorry, l'un des membres les plus distingués de l'ancienne faculté de Paris, qui écrivait en 1776, attribue, comme l'on sait, la plupart des maladies cutanées à une matière âcre, que la chaleur, soit interne, soit externe, faisait aborder aux extrémités des vaisseaux : il n'en regardait pas moins le pourpre des Allemands, soit les miliaires, autant comme une matière formée dans le corps et sortant spontanément, que comme le simple effet du régime échauffant employé dans le traitement des fièvres : *Et sine ullâ externâ causâ*, dit-il, *ab interno vitio*, *ut et calidiore regimine in febribus*, *granorum milii formâ exardet* (*serum acre*) *purpuramque Germanorum albam constituit* (*De morb. cutan.*, *pag.* 53). Ailleurs, à la vérité, en traitant des maladies aiguës qui font irruption à la peau d'une manière critique (*ibid.*, *pag.* 168 *et seq.*), il place les miliaires parmi ces maladies, mais il reconnaît cette crise comme l'une des moins sûres et des plus dangereuses, à cause du régime chaud qu'on

emploie communément pour l'entretenir; même il la juge plutôt symptomatique, accompagnant les sueurs, propre aux saisons chaudes et humides, ou particulière à certains sujets, parmi lesquels LORRY cite un chirurgien de sa connaissance, qui ne pouvait jamais être malade sans avoir des miliaires, ce qui est d'ailleurs conforme à l'observation.

CULLEN (Élém. de méd. prat., tom. I, §. 721 et suiv.) confesse n'avoir jamais vu la fièvre miliaire blanche idiopathique, et qu'il doute beaucoup qu'elle existe, quoique ayant souvent observé cet exanthème accompagnant les sueurs, et toujours symptomatique. CULLEN remarque d'ailleurs, que même en supposant la réalité de cette fièvre, d'après les auteurs qui en ont parlé, les symptômes décrits sont si variés, qu'on n'en pourrait établir aucun traitement particulier; qu'au surplus les sueurs, les anxiétés, les picotemens, etc., sont communs à plusieurs autres maladies, et que cette éruption dépend d'un état particulier de la peau, favorisé par les hémorrhagies, les flueurs blanches, les grandes évacuations, les grandes fatigues, l'état putride, et tout ce qui affaiblit. L'auteur, en conséquence, ne la considère pas

comme un virus particulier, cause d'épidémies spéciales, et dont on ne puisse être affecté plusieurs fois, mais comme un simple accident, dont l'apparition ne saurait faire varier le traitement de la maladie principale, et il conclut avec un vénérable praticien octogénaire, DE FISCHER, qui a fait un traité sur cette maladie, au sujet des indications curatives, *excretionis periphericæ non primariam habendam esse rationem.*

J. B. BURSÉRI (ou BURSERIUS) DE KELNILFELD, praticien de Milan, mort en cette ville en 1785, à l'âge de soixante-un ans, est l'auteur qui, par le ch. XI du deuxième volume de ses *Institutiones medico-practicæ*, intitulé *de morbo sive exanthemate miliari* (*edit. Lipsiæ*, 1798), fournit toujours la principale autorité qui sert d'appui aux partisans outrés de la maladie dont nous traitons, et qui s'est le plus attaché à renouveler les opinions de DAVID HAMILTON et d'ALLIONI, presque oubliées en Italie, qui a même enchéri sur ces écrivains, quoique, tandis que du moins ALLIONI dit dans sa préface *Ex propriâ observatione trado*, BURSÉRI ne soit qu'un auteur érudit, prolixe, et de peu de valeur par ses observations propres; cependant, à cause de la réputation dont il jouit

(quoique à tort, à mon avis), j'ai cru convenable de m'arrêter un peu plus long-temps sur sa doctrine.

Les miliaires, selon Burséri, ont de l'affinité avec les pétéchies, à tel point que plusieurs auteurs ont confondu ces éruptions, et il en donne pour exemple Petrus a Castro, qui, dit-il, dans l'histoire de la fièvre pétéchiale épidémique qui a sévi en Italie en 1557, puis en 1570, ensuite encore en Italie et en France en 1653, époque où cet auteur a donné son histoire, a décrit les miliaires ou le pourpre mêlé avec les pétéchies; mais il n'en est nullement question dans le livre de Petrus a Castro, et ces deux exanthèmes sont si différens, qu'il est presque impossible qu'ils aient pu être confondus. Les miliaires sont presque toujours essentielles, suivant Burséri, et se distinguent en miliaires rouge et blanche, en miliaires fébrile, apyrétique, chronique, évidente, masquée, dépuratoire, simple ou compliquée. Ne parlant jamais d'après lui, mais citant sans cesse ses prédécesseurs, il rapporte les signes qu'ils ont donnés, et dont plusieurs fois nous avons déjà fait mention, ajoutant, d'après Gastelier, que l'*intermittence est quelque-*

fois un indice de la fièvre miliaire, ce qui est certes très-singulier; et avec Baraldi, dont Burséri invoque souvent le témoignage, que l'éruption miliaire se fait par plusieurs jetées de semaines et de mois, simulant plusieurs maladies, dont les symptômes sont mis par ces auteurs sur le compte de la miliaire cachée, laquelle, au surplus, quoique l'affection essentielle, peut aussi être compliquée de ces maladies, qui se jugeront séparément par les crises qui leur sont propres.

Ce qui m'a frappé et qui m'a de plus en plus convaincu que l'auteur n'avait pas observé lui-même ce qu'on donne pour fièvre miliaire essentielle et régulière, c'est le vague de son pronostic; car d'abord, les indices qu'il donne pour le former, appartiennent à tous les exanthèmes et à toutes les fièvres graves; ensuite, pour couper court, toutes les miliaires sont funestes suivant lui, qu'elles arrivent tôt ou tard, qu'elles soient copieuses ou non, rouges ou blanches.

Passant à la recherche des causes, Burséri se réunit à Allioni, Stork, Collin, Tissot, Haller, etc., pour faire venir les miliaires de miasmes atmosphériques dont la nature est in-

connue : il parle d'ailleurs plus bas d'une épidémie de ce genre qui a affligé Mantoue en 1750, occasionée par le curage des fossés de cette ville, exemple qui a été renouvelé plus tard à Castelnaudari, et dont nous parlerons à l'occasion du curage du canal de Languedoc. Il ne s'accorde pas moins avec VOGEL, JOUBERT, etc., dans l'idée que cet exanthème peut naître d'un vice spécial et inconnu de la lymphe, qui agit sur les nerfs, corrompt le sang et les humeurs, et les dispose à la putréfaction. Ce vice ou virus est-il acide ou alcalin? HAMILTON, FORDYCE, HOFFMANN, CHAMBON DE MONTAUX, etc., le disent acide, et ce dernier le prouve, parce qu'indépendamment de l'odeur, l'humeur des pustules miliaires teint en rouge le papier de tournesol ; au contraire, PLANCHON, GASTELIER, etc., le disent alcalin, *à putredine*. BURSÉRI hésite à se prononcer.

Le même vague et la même incertitude existent chez l'auteur lorsqu'il parle du traitement : il remarque d'abord avec raison que, lorsque cette éruption se fait régulièrement, il n'y a pas plus d'antidote contre elle que contre les autres exanthèmes ; mais il veut qu'on insiste sur les diaphorétiques doux, dans celle qui est larvée

ou compliquée, et ses moyens diaphorétiques doux, lorsqu'il les juge utiles, consistent dans l'usage de la décoction de guimauve oxymellée, mêlée avec l'*antimoine diaphorétique non lavé*, substance dont je vois tous les jours faire un singulier abus (et, l'aurais-je jamais cru, comme moyen adoucissant), par les admirateurs de Burséri, en fait de miliaires. Il ne partage pas au surplus l'opinion d'Allioni à l'égard des purgatifs; car la peau est pour lui l'émonctoire le plus sûr de l'acrimonie miliaire, et il ne les permet que dans les signes bien évidens de gastricité. Il n'est pas moins d'un avis différent du professeur piémontais, relativement aux vésicatoires; car, au contraire, il veut qu'on les applique de bonne heure aux jambes comme révulsifs, contre l'assoupissement et la faiblesse, surtout dans les tempéramens phlegmatiques.

Du reste, notre auteur n'éloigne pas la saignée dans les cas d'inflammation évidente, et non plus l'opium dans les cas de spasme et d'extrême agitation, sans danger d'inflammation. Il donne aussi des éloges à l'écorce du Pérou, non qu'elle ait quelque action sur l'éruption miliaire, mais contre la complication avec les fièvres périodiques et lorque les forces lan-

guissent. Quant aux boissons, l'auteur loue celles qui contiennent des acides végétaux, non qu'ils aient quelque spécificité, mais parce qu'ils sont tempérans. D'une autre part pourtant il veut qu'on ne change pas de linge, ou qu'on ne le fasse qu'avec grande précaution ; qu'on évite de se lever du lit, et surtout qu'on ne se tienne pas debout.

C'est surtout en traitant de chacun des symptômes en particulier de la fièvre miliaire, que Burséri se montre peu judicieux, et fait voir qu'il n'a pas lui-même observé la maladie ; car il y recommande successivement les *bézoards* et tous les *farrago* de médicamens proposés par les auteurs les plus crédules, et dont on avait depuis long-temps fait justice à l'époque où Burséri écrivait son livre.

L'on ne saurait nier qu'il ait régné, durant le cours du 16.e siècle, un grand nombre de fièvres exanthématiques, parmi lesquelles les auteurs du temps ont laissé beaucoup de confusion, parce que, quoiqu'ils observassent des différences dans la forme de l'éruption, ils ne la regardaient que comme un symptôme, et n'avaient égard qu'à la fièvre : c'est ce qu'on va voir par le passage suivant de Petrus a Castro,

médecin de Vérone, du milieu du 17.e siècle, qui a décrit une fièvre pétéchiale épidémique dans un petit livre imprimé à Padoue en 1651 et 1653, lequel m'a été fort utile lorsque j'ai eu occasion de traiter la même fièvre sur les bords de l'*Oglio*. Les miliairistes exclusifs, tels qu'Allioni et Burséri s'en sont servis pour établir que leur exanthème avait été décrit par le médecin véronais, et qu'il s'était montré avec les pétéchies; mais voici le seul passage sur lequel ils ont pu s'appuyer, et qui n'est pas trop en leur faveur : *Ut varia hujus febris (puncticularis) natura, et diversa sortitur nomina : denominatur stigmatica, puncticularis, pulicularis, lenticularis, purpurata, unde Galli vocant* le Pourpre; *Hispani*, Tabardiglio *et* Pulgon; *Itali*, Pétéchie; *Germani*, Fleckfieber; *omnia ad macularum rationem, quæ a diversorum insectorum morsibus oriuntur, spectant.*

Inter pulicularem tamen et culicularem ingentem aliqui notant differentiam; ego non adeò insignem. Pulicularis nullam prorsùs elevationem in cute producit; culicularis aliquam, qualem Italorum vulgus vocat Tacche, *aut etiam vesiculas quasdam seu*

hydatides quæ non carent suâ malignitate; accipite distinctionem ex signis essentialibus febris acutæ : hæc questionem nominis potiùs redolent (*Febr. maligna puncticularis* , *sect. I*, §. 7). Si toutefois déjà alors la fièvre miliaire eût pu faire une maladie à part, admise comme telle, il est difficile d'imaginer qu'on ne l'eût pas distinguée d'après les caractères tranchans, qui différencient essentiellement la fièvre pétéchiale d'avec la fièvre miliaire des auteurs. En effet, la première s'observe spécialement sur la fin de l'hiver, au printemps et au commencement de l'été, comme une fièvre catarrhale, entrecoupée de frissons et de chaleur, pesanteur de tête, du tronc et des membres, engourdissement, etc. Au sixième ou septième jour apparaissent des taches pourprées qui ne dépassent pas le niveau de la peau, d'abord au cou, à la poitrine, aux bras, puis aux jambes; disparaissant vers le dix-septième jour, avec crise par les sueurs (qui était la meilleure), les selles, les urines, les crachats, etc. (voy. mes Mémoires de médecine pratique sur les maladies du Mantouan , pag. 42 et suiv.) La seconde, au contraire , d'après les auteurs qui en ont parlé ,

image
not
available

faux que le témoignage du médecin de Vérone est invoqué pour prouver l'existence de la fièvre miliaire essentielle.

CHAMBON DE MONTEAUX, dans son volumineux Traité des maladies des femmes, et GASTELIER, praticien renommé de Montargis, ont été l'un et l'autre, comme cela est connu, aussi grands partisans de cette fièvre exanthématique que de l'hypothèse du lait répandu. C'est de cette déviation du lait que le dernier déduit les miliaires des accouchées, qu'il regarde par conséquent comme symptomatiques, tandis qu'il affirme essentielles et idiopathiques celles qui règnent indépendamment de cette circonstance, et dont il décrit une épidémie, durant laquelle il a ouvert le corps de deux malades morts à la fleur de l'âge, dont les intestins, les poumons et l'intérieur du crâne lui ont offert des traces d'inflammation (voy. Traité de la fièvre miliaire, etc.; Montargis, 1779).

Si les partisans de l'hypothèse que l'éruption miliaire est le résultat d'un vice spécifique des humeurs, distincte de celle qui accompagne quelquefois les sueurs profuses, ou des *sudamina*, et si les anciens auteurs qui ont écrit sur les suettes si communes dans le moyen âge,

s'étaient attachés à observer ce qui se passait à la surface de la peau, indépendamment des sueurs, peut-être aurions-nous des histoires de miliaires, accompagnant toutes les épidémies de suette, depuis l'*éphémère maligne britannique*, ou *sueur anglaise*, observée et décrite pour la première fois, en 1486, par Caius Britannicus, et qui ont continué jusqu'à nos jours à se montrer de temps à autre dans la Picardie et autres provinces de France, décrites successivement par Bellot, Astruc, Lepecq de la Clôture, Saillant, Boyer, Tessier, Poissonnier, Jean-roi, Andry, pour les années 1718, 1723, 1732, 1740, 1762, 1773, 1791, etc. Mais, nonobstant qu'on veuille que ce ne soit pas la même chose, nous trouvons tant de ressemblance entre l'épidémie de Castelnaudary, décrite par Alexis Pujol, célèbre médecin de Castres, sous le titre d'*Observations sur la fièvre miliaire épidémique*, avec ce que les partisans exclusifs de cette fièvre en ont écrit, et sa cause occasionelle et efficiente est si frappante, si explicative de tous les phénomènes de cette nature, qu'il manquerait un point important à mon sujet, si je n'en parlais pas.

Les fièvres rémittentes et intermittentes, souvent pernicieuses, règnent assez généralement d'une manière endémique, toutes les automnes, dans les contrées qu'arrose le beau canal du Languedoc; le lit de ce canal est nettoyé superficiellement tous les étés par l'enlèvement de la vase surabondante qu'on abandonne sur ses bords, et on le nettoie en entier tous les trois à quatre ans. Ce curage complet avait eu lieu durant le cours de l'été de 1781, qui avait été très-chaud jusqu'à la mi-Septembre. La ville de Castelnaudary, où le canal forme un vaste bassin, fut la première victime de cette négligence impardonnable, et après que le froid de l'hiver eut fait diminuer le nombre des maladies, il s'augmenta de nouveau au mois d'Avril suivant par le renouvellement des chaleurs et la manifestation de la fièvre miliaire, qui ne tarda pas à se répandre à dix lieues à la ronde et ensuite dans toute la province, tant dans les plaines que dans les lieux montueux, transport auquel la contagion eut aussi beaucoup de part. Les vents chauds aggravaient la maladie, et les vents froids la rendaient plus bénigne. A Castres, elle fut telle tant qu'ils soufflèrent du Nord; mais le 24 Mai, le sud-ouest ayant soufflé jusqu'au

30, la chaleur subite qu'il développa rendit la maladie plus grave, et pendant chacun de ces six jours il tomba plus de cent malades par jour. La maladie s'annonçait par une grande faiblesse et une tendance à la sueur, qui ne tardait pas à devenir considérable, et qui répandait une odeur repoussante; douleurs de tête, nausées, serrement et pesanteur d'estomac, haleine fétide, douleurs vives et fixes dans les membres et aux côtés de la poitrine, toux quinteuse, dysurie, strangurie, urines boueuses; époque indéterminée de l'apparition de l'éruption miliaire, qui d'ailleurs ne se faisait jamais qu'après les sueurs, et que souvent on déterminait ou qu'on empêchait à volonté, suivant qu'on employait ou non un régime échauffant. On en observa de quatre espèces : *gros boutons*, et même plaques larges, élevées et érysipélateuses, bénignes et quelquefois sans fièvre; *petits boutons* rapprochés et confluans, réunis en plaques larges, moins bénignes; *boutons demi-sphériques*, de la grosseur depuis celle de la graine de moutarde jusqu'à celle du maïs, avec une pointe formée d'une vésicule contenant une humeur transparente, puis puriforme, enflammés à la base, plus communs que les au-

tres. *Grains très-petits*, plus sensibles au tact qu'à la vue, placés sur des taches d'un rouge vif, semblables à des piqûres de puces; espèce la plus mauvaise de toutes, et accompagnant les fièvres les plus violentes. D'ailleurs, toutes ces éruptions étaient précédées d'un picotement général et très-incommode; et l'on eut de nombreuses occasions de remarquer qu'elles étaient plutôt l'effet que la cause de la maladie; car il s'en montrait souvent de nouvelles et même de très-rouges et de très-animées, peu d'heures avant la mort; et s'il y eut dans cette épidémie plusieurs accidens funestes inopinés, on observa qu'ils étaient étrangers à la rentrée de la miliaire; mais qu'ils avaient particulièrement lieu chez les malades dont on cherchait à favoriser les sueurs, en tenant fermés les lits et les chambres, en leur faisant garder les premiers linges pendant quatre jours de suite, et en les abreuvant de médicamens incendiaires, au lieu que ceux que l'on traitait par une méthode rafraîchissante étaient bientôt guéris et n'avaient que très-rarement des éruptions. (Voy. Œuvres d'Alexis Pujol, tom. 3.e, pag. 261 et suiv.; voy. aussi mes Leçons sur les épidémies, tom. 3.e, chap. VI, Suette et Miliaires épidém.)

A cette maladie du Languedoc peut se rapporter une épidémie de suette miliaire qui a régné dans les départemens de l'Oise et de Seine-et-Oise, depuis la fin d'Avril jusqu'au commencement de Septembre 1821, observée et décrite par MM. BALLY et FRANÇOIS. Elle commençait par des lassitudes, brisement de membres et douleurs articulaires comme rhumatismales, nausées, horripilations, céphalalgies, légers vertiges; puis sueur grasse, fétide, d'une odeur particulière, qui s'attachait à tous les corps poreux; au troisième jour, resserrement spasmodique à la région de l'estomac, et sentiment d'étouffement; successivement éruption boutonneuse, qui commençait d'abord au cou, s'étendait aux épaules, à la poitrine, aux bras, aux poignets, précédée et accompagnée d'un picotement douloureux, d'un sentiment d'ustion; ces boutons, plus ou moins gros, rosés, coniques, offrant une pointe brillante, entremêlés d'un grand nombre d'autres plus petits, pleins d'un liquide séreux, transparent, qui blanchissait et s'épaississait bientôt. Cette éruption se renouvelait du cinquième au septième jour, précédée et accompagnée des symptômes effrayans de la première fois, et en même temps

les malades éprouvaient une faiblesse extrême, et demandaient des alimens et des cordiaux; le septième, la desquamation commençait et annonçait la convalescence. L'épidémie fut en général bénigne; cependant il y eut quelques exemples de symptômes beaucoup plus graves, et de malades foudroyés en peu d'heures. Le traitement fut varié suivant les opinions médicales, et comme on était dans le premier feu de la médecine physiologique, la fièvre miliaire dut aussi commencer à essayer des sangsues : elle ne fut pas exempte de soupçon de contagion, et sa propagation fut attribuée autant à cette cause qu'à l'infection, aux vapeurs exhalées en quantité variable des marais de la vallée du *Thésin*, et des vallées voisines, « lesquelles, suivant un « troisième historien, auraient produit primi- « tivement des *gastro-entérites* qui auraient « pu ensuite être propagées par la contagion. » (Journal génér. de médecine, tom. 77, pag. 204 et suiv.; et Histoire de l'épidémie d'une suette miliaire des départemens de l'Oise et de Seine-et-Oise, en 1821, par M. Boyer; Paris, 1822.)

L'origine de la plupart de ces épidémies me paraît avoir été d'une nature miasmatique, et très-vraisemblablement cette origine serait-elle

confirmée pour le plus grand nombre, si une esquisse de la topographie médicale des lieux était toujours unie à la description des maladies. Telle a pu être pareillement celle de la fièvre miliaire qui a régné dans des contrées qu'arrose le Pô, dans le commencement de ce siècle, dont JÉMINA, médecin de Parme, a donné l'histoire, comme d'une maladie essentielle *sui generis*, ayant des propriétés contagieuses, et caractérisée par les symptômes suivans : sueur abondante, universelle, très-désagréable par sa puanteur; sensation inexprimable de resserrement à la région précordiale; goût salé à la bouche; sensibilité excessive de la peau et picotement, suivis d'une éruption miliaire et de desquamation dans la convalescence: souvent mort prompte et inattendue; décomposition putride très-rapide et chaleur long-temps conservée dans les cadavres; susceptibilité de reprendre la miliaire plusieurs fois de suite, et de la recevoir par contagion, ce qui distingue cet exanthème de plusieurs autres. Certes, je connais les bords du Pô, fleuve qui déborde souvent, ce qui donne lieu à plusieurs maladies, comme dans tous les autres pays soumis aux mêmes circonstances;

mais l'on peut et l'on doit ajouter que, dans les vallées dont l'atmosphère est humide, et dont les habitans ont été une fois sujets à l'éruption miliaire, cette éruption peut accompagner toutes les maladies et surtout le typhus. Tel fut le cas d'une épidémie décrite par MM. Schahl et Hessert, médecins des plus recommandables de Strasbourg, épidémie qui a régné à Rosheim et autres villages, dans les huit premiers mois de l'année 1812.

Rosheim, ville d'environ trois mille ames de population, et ses environs, ne présentaient aucune maladie extraordinaire, lorsque dans le courant de Janvier 1812, cinq individus de cette petite ville, détenus dans les prisons de Sélestat pour délits forestiers, y tombèrent gravement malades et obtinrent d'être transportés dans leurs familles. Depuis ce moment la maladie s'est étendue, d'abord dans la maison et dans le quartier des prisonniers, puis dans les rues voisines, et a été transportée dans les communes environnantes par les divers individus qui fréquentaient la ville de Rosheim, à tel point que dans ces huit premiers mois de 1812, on compta dans vingt-quatre communes où la maladie s'était répandue, seize cent

quarante-quatre malades, dont plus de femmes que d'hommes, et cent cinquante-trois morts. MM. les docteurs SCHAHL et HESSERT, commis par l'Administration supérieure, arrivèrent à Rosheim le 10 Avril, époque déjà éloignée du commencement de l'épidémie, et ils y visitèrent trente-cinq malades, dont quatre hommes et trente-une femmes, qu'ils déclarèrent atteints de la *fièvre miliaire*, excepté quatre dont les symptômes étaient encore équivoques. Ils ont fort bien démontré que la maladie s'était propagée par contagion; mais ils n'ont pas même prononcé dans leur mémoire le nom de *fièvre des prisons*, que l'on sait être par elle-même très-contagieuse, et à laquelle avait pu s'ajouter comme épiphénomène, l'éruption miliaire; ils n'ont fourni dans leur relation aucune description ni observation des maladies soumises à leurs regards, et ils se sont contentés de dire que c'était une épidémie de miliaires essentielles, voulant qu'on les crût sur parole, ce qui certes est loin d'éclairer la marche incertaine des commençans.

Je le dis à regret, ces estimables confrères, que j'honore d'ailleurs à plusieurs titres, au lieu de nous amener à la connaissance de la

maladie par une description de ses symptômes primitifs et secondaires, n'ont vu que l'exanthème, sont partis d'une opinion préconçue, ont supposé admis généralement et incontestable ce qui est encore contesté, et en ont pris occasion de faire un petit traité de la fièvre miliaire, en soixante-deux pages in-4.°, sous ce titre : *Précis historique et pratique de la fièvre miliaire qui a régné épidémiquement dans plusieurs communes du département du Bas-Rhin, pendant l'année* 1812; *Strasbourg*, 1813, divisé en six sections, où il n'est plus question de l'épidémie actuelle, mais de la miliaire considérée isolément; dont la première est consacrée au tableau général de la fièvre miliaire; la seconde, à la miliaire simple et bénigne; la troisième, à la miliaire simple, mais grave; la quatrième, à la miliaire compliquée; la cinquième, aux anomalies et accidens de la miliaire, où l'on trouve toutes les suppositions concernant *la miliaire masquée*, *la miliaire rentrée*, et les maladies qui en proviennent, comme les infiltrations, les engorgemens glanduleux, etc.; la sixième, enfin, traite des moyens généraux d'arrêter ou de prévenir la contagion. Le traité est terminé

par un formulaire composé de vingt prescriptions spécialement dirigées contre le terrible exanthème, où les aromatiques, l'acétate et le carbonate d'ammoniaque, les antimoniaux, enfin les excitans divers, même les bains de vapeurs, ne sont pas épargnés; où le mercure brille partout sous toutes les formes, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur; où l'on ne manque pas de donner la préparation du fameux onguent d'Autenrieth, et d'une solution de sublimé corrosif, dont on doit également frotter toutes les trois heures l'épigastre du malade, et où enfin l'on enseigne la manière d'employer les aspersions et les lotions d'eau froide, conseillées, après avoir témoigné les plus grandes craintes de refroidissement par le plus léger courant d'air. Or, il est évident, du moins pour moi, que ce précis historique n'a rien d'historique, qu'il ne nous a rien appris de neuf, rien de positif sur la question de l'essentialité ou de la non-essentialité des miliaires, ce dont ses auteurs auraient eu une belle occasion de nous instruire, s'ils se fussent isolés de tout système, dégagés de toute obéissance servile, en prenant la plume.

On trouve consignée dans le Journal du

docteur Hufeland (12.e N.°, pag. 42, et vol. 57, pag. 61) la description de deux épidémies de miliaires, l'une à Wittemberg, en 1801, par le professeur Kreysig, l'autre à Bamberg, en 1823, par le docteur Speyer; l'une et l'autre de ces descriptions faites également d'après une opinion préconçue, et ne séparant pas davantage ce qui n'est que symptomatique, accessoire, d'avec ce qui est réellement essentiel, lesquelles m'ont déjà fourni des matériaux pour le second article de ce mémoire. Je noterai au surplus que depuis la dissertation inaugurale de Welsch, qui a été un des premiers à parler de l'éruption miliaire chez les femmes en couches (*Godofr. Welschii historia medica novum puerperarum morbum continens : disputatio, die 20 Aprilis; Lipsiæ*, 1655), et David Hamilton, dont j'ai parlé, tous ceux qui ont été prévenus en faveur des miliaires essentielles, n'ont fait que se répéter successivement, en sorte que de plus longs détails seraient inutiles et fastidieux. Je terminerai donc cet article, en faisant ressortir cette autre bigarrure des théories médicales, si décevantes pour les jeunes praticiens : savoir que, tandis que depuis deux siècles les partisans

exclusifs de l'essentialité ont attribué l'exanthème pourpré à une sorte d'effervescence ou de despumation des humeurs, portée du centre à la circonférence, au point que, comme l'ont observé Vogel et J. P. Franck, et que je l'ai observé moi-même, cet exanthème aurait continué dans quelques cas à se porter sur la peau, encore après la mort; qu'au contraire, disons-nous, certains modernes ne le considèrent plus que comme une simple phlegmasie cutanée, que comme le résultat d'une irritation *gastro-intestinale;* et que n'ayant vu les maladies que dans leur cabinet, ils confondent l'éruption miliaire avec la fièvre pétéchiale (voy. l'art. *Miliaire* du grand Dict. des scienc. médic., tom. 33), et embrouillent encore plus la question par une apparence de simplicité.

ARTICLE QUATRIEME.

De ce qu'il peut y avoir de vrai et de ce qu'il y a de faux dans les opinions médicales sur l'éruption miliaire, d'après mes réflexions et mes observations, pendant plus de quarante ans.

L'ignorance serait plus encourageante que l'érudition, si, après avoir compulsé les au-

teurs, on se décidait plutôt d'après la lettre que d'après l'esprit qui les a guidés : l'on a dû voir, en effet, dans le sujet qui nous occupe, que les historiens des miliaires n'ont fait que se copier les uns les autres; que la plupar sont partis d'une opinion préconçue, et que, tandis que ceux qui ont admis leur existence idiopathique, ont méconnu leur manifestation comme symptôme, l'opposition, au contraire, les a toujours considérées comme purement symptomatiques, et leur a même refusé de pouvoir être critiques. Pour se garder des exagérations auxquelles la faiblesse humaine est exposée en toutes choses, il faut consulter ceux qui n'avaient aucun intérêt à déguiser la vérité, et qui, en écrivant, n'appartenaient à aucun parti. En médecine surtout, ce n'est que par les observations de médecins judicieux, peu occupés de théories, mais uniquement livrés à la médecine clinique, que les questions les plus ardues peuvent être éclairées dans un avantage réel pour la science: or, si l'on consulte, en fait de miliaires, les écrits de SYDENHAM et de HUXHAM, riches en histoires de fièvres éruptives, putrides, malignes et pestilentielles, on y voit notre exanthème figurer

quelquefois accidentellement, comme l'érysipèle et les aphthes, souvent regardé comme l'effet d'un mauvais traitement, parfois comme critique, jamais comme maladie essentielle, et l'on pourra remarquer que le nom de *fièvre miliaire* n'est jamais prononcé dans les écrits de ces grands maîtres. GUILLAUME GRANT, médecin très-humoriste, qui en a suivi exactement les traces, tant dans sa pratique, que dans son ouvrage intitulé : *Recherches sur les fièvres*, et qui a long-temps exercé sa profession en Normandie et en Angleterre, ne parle aussi des miliaires que par occasion, et dans le même sens que ses deux modèles : il les a observées chez des femmes en couches, où elles sont, dit-il, symptomatiques de l'inflammation du bas-ventre; chez des malades replets, attaqués de difficulté de respirer, et d'inflammation de poitrine, dont cette éruption est aussi quelquefois un indice, et il regarde les aphthes, dont il donne plusieurs observations, sous le même rapport que l'éruption miliaire, c'est-à-dire, le plus souvent comme symptôme dans des pays et chez des sujets humides, et parfois comme éruption critique. Après avoir divisé les fièvres en fièvres *communes*, ou in-

dépendantes de tout virus étranger à l'individu, et en fièvres *non communes*, ou pestilentielles et dépendantes d'un virus étranger, il s'exprime comme il suit : « Une fièvre commune *mal trai-*
« *tée* peut être accompagnée d'une éruption
« miliaire vers le onzième ou le quatorzième
« jour, et *devenir alors contagieuse.* Elle ne
« diffère pas dans ce cas de la fièvre pestilen-
« tielle, où cette éruption peut aussi se mani-
« fester et être critique vers le cinquième jour
« de sa manifestation. » (GRANT, Recherches sur les fièvres, tom. I.er, pag. 216 et suiv., et tom. II, pag. 37 et suiv.). C'est ainsi que ces illustres praticiens ont rendu compte des phénomènes et des épiphénomènes qui se sont présentés à eux dans les maladies, sans les chercher et sans prétention d'avoir vu de nouvelles maladies. Quoique bien éloigné de vouloir me comparer à eux, je puis prétendre cependant m'être approché du vrai, en ne portant dans ma pratique aucune résolution ni de trouver ce qui n'existerait pas, ni de nier ce qui se présenterait à ma vue, ou comme symptôme, ou comme partie essentielle, et c'est dans ce sens que je vais exposer mon sentiment sur les miliaires.

Il est resté gravé dans ma mémoire qu'étant

encore étudiant en médecine, il se manifestait parfois dans mon pays (Saint-Jean de Maurienne) un symptôme grave, appelé pourpre, redoutable pour les parens des malades et pour les médecins, qui lui opposaient des médicamens dits *antiseptiques*, presque toujours infructueux. C'étaient de petits points rouges, confluens, qui se montraient sur le cou, la poitrine et le ventre, à une époque indéterminée des fièvres inflammatoires ou putrides, mêlés quelquefois de petites vésicules, tantôt blanches, tantôt brunes, accompagnés de gonflement de la peau dont ils traversaient l'épaisseur, ne disparaissant pas sous la pression du doigt, mais disparaissant parfois spontanément et subitement, ce qui était souvent d'un maumauvais augure, pour reparaître de nouveau chez quelques malades. Cette éruption n'était en réalité que symptomatique, et pouvait provenir du régime échauffant qu'on employait alors, et dont j'avais été moi-même accablé dans une grave maladie essuyée dans mon adolescence. C'est sans doute là la miliaire que Charles Allioni dit avoir été épidémique en Savoie, et que je n'y ai jamais vue que sporadique et conditionelle.

Durant ma pratique médicale à l'hôpital de S. Jean, à Turin, sous un professeur, le docteur LANÉRI, qui ne croyait pas aux miliaires essentielles, et qui était attaché à la doctrine de CULLEN, pas une seule occasion ne s'est présentée de les observer pendant une clinique de deux ans : il en a été de même pendant les deux années de 1787 à la fin de 1789, à Paris, dans les hôpitaux de la Charité et de l'Hôtel-Dieu; et dans un court séjour fait à Londres, dans les premiers mois de la révolution française, je n'en ai pas entendu parler. De retour en Savoie, chargé temporairement du service de plusieurs petits hôpitaux, et vivant en observateur dévoué à la médecine hippocratique, il ne se présenta même plus à mes yeux aucun exemple de ces éruptions pourprées dont on me parlait tant quand j'étais étudiant. Enfin, placé dans la vallée d'Aoste, en qualité de médecin juré et stipendié, je roulai dans ma mémoire les épidémies de miliaires qui, dans le livre de CHARLES ALLIONI, avaient voyagé dans toutes les vallées que j'avais parcourues, pour en découvrir des traces quelque part, et je n'en trouvai point; lorsque, appelé pour visiter des malades à qua-

tre ou cinq lieues de ma résidence, l'on me fit voir, en traversant le bourg de *Verrès*, une pauvre femme en couches, logée au rez-de-chaussée du coin de la principale place, dont le ventre douloureux et météorisé était couvert de véritables vésicules miliaires, blanches et cristallines, que les assistans redoutaient beaucoup. Pour mon compte, ne considérant cette éruption que comme le symptôme d'une péritonite encore peu intense, j'essayai de tranquilliser la malade et les assistans, et après avoir prescrit ce qui était convenable, je continuai mon voyage, espérant revoir cette malade à mon retour, qui devait avoir lieu le surlendemain; mais alors elle n'était déjà plus, et j'appris pour la première fois, qu'effectivement l'exanthème que j'avais vu n'était pas à mépriser. Dès-lors (1791) je me suis bien promis de redoubler d'attention sur l'état de la peau dans toutes les maladies, surtout des femmes en couches; mais, quoique les occasions n'eussent pas dû me manquer de voir des miliaires en France et en Italie, elles ne se sont plus présentées à mon observation, ni dans ma pratique particulière, ni dans les hôpitaux civils et militaires dont j'ai été chargé pendant

vingt-cinq ans, à l'exception du cas dont je vais parler. Quant aux hôpitaux militaires, tous les médecins de ces établissemens, que j'ai consultés, m'ont également affirmé qu'ils n'avaient jamais vu d'affection miliaire aiguë parmi les soldats.

Le cas dont je veux parler est celui d'une jeune femme, forte et robuste, de Martigues, que j'avais traitée, avant son mariage, de convulsions épileptiques par pléthore, attaquée (Mai 1807) d'une péripneumonie très-intense, compliquée de l'état de grossesse. Malgré tous mes soins, cette malade, arrivée au sixième jour, courait les plus grands dangers, à l'entrée de la nuit, et je n'avais été la visiter le lendemain au matin qu'en tremblant, quand, ouvrant sa chambre, je la trouvai, à ma grande satisfaction, seule, assise sur son lit, le visage naturel, sans fièvre, et la respiration tout-à-fait libre, mais couverte au cou, à la poitrine et au ventre, de vésicules miliaires blanches, très-pointues, qui se séchèrent en deux jours de temps, époque où la malade entra en convalescence, sans que sa grossesse eût été troublée et empêchée d'arriver au terme ordinaire. Voilà bien, contre l'assertion de Dehaen, une

miliaire complétement critique, arrivée à un jour critique. Mais un second exemple ne s'est plus montré à moi, et j'ai vu depuis ce temps bien des inflammations de la plèvre et du péritoine, parmi lesquelles l'éruption miliaire a paru quelquefois, mais uniquement comme symptôme, et sans être critique.

Dès mon arrivée en Alsace, sur la fin de 1813, j'entendis parler de toutes parts de cet exanthème, et plusieurs fois des médecins qui le voient partout ont cherché à me le montrer sur la poitrine de malades, où ni mes yeux, ni le bout de mes doigts ne pouvaient parvenir à le découvrir; et j'avoue n'avoir pas été peu étonné de voir que même sur des choses de fait on avait besoin de l'imagination pour en établir l'existence. Je n'ai point observé de miliaires dans les salles de clinique de la Faculté, dans deux occasions où j'ai remplacé temporairement les professeurs titulaires de cette chaire, non plus qu'à l'infirmerie du collége royal de Strasbourg, dont je fais le service depuis l'année 1815: je dis de miliaires essentielles, idiopathiques, et non de miliaires symptomatiques; car toutes les années je remarque des vésicules de cette espèce parmi les

plaques de rougeole et les larges taches de scarlatine, qui se dessèchent et tombent en poussière ou en écailles avec ces éruptions, sans que la maladie en ait été plus grave, et m'ait obligé de modifier le traitement simple que je lui oppose, et si heureusement que depuis mon entrée à ce service je n'ai pas encore perdu un seul malade. Mais bientôt l'occasion s'est présentée de voir les choses plus en grand et de saisir la raison du pourquoi l'on voit tant de miliaires dans ce pays. Dans le mois de Juillet 1820 je fus envoyé par l'Autorité supérieure à Dorlisheim (gros village, au milieu duquel il y avait une mare destinée à abreuver les bestiaux et pour les cas d'incendie, et où le cimetière était encore autour de l'église), à l'effet de donner mon avis sur une épidémie de miliaires qui avait déjà causé beaucoup de ravages, et dont il y avait aussi eu trois cent soixante-quatre malades en 1812, lors de l'épidémie de Rosheim, commune qui n'en est pas fort éloignée. Je fus conduit par le maire chez plus de quarante malades, chez lesquels j'observai les symptômes suivans : sueur profuse et d'une odeur très-désagréable, de paille pourrie; prostration

extrême des forces; pesanteur d'estomac; langue pâle; pouls lent ou irrégulier; éruption sur la poitrine de petits boutons blancs et rouges, etc.; chez quelques malades, indices divers de fièvres rémittentes et intermittentes. La saison était très-chaude et humide, et la maladie actuelle s'était greffée sur des affections catarrhales opiniâtres et de longue durée. Je trouvai les malades couchés sur des lits de plumes, couverts de plumeaux, dans des chambres basses, remplies d'une vapeur repoussante, et où l'on tenait toujours fermées portes et fenêtres; n'ayant plus changé de linge depuis qu'ils s'étaient alités, tenus à une diète sévère, mais accablés de médicamens âcres et échauffans, de vésicatoires et d'onctions sur la poitrine avec la pommade stibiée et mercurielle. Mon avis fut « que la maladie n'avait « d'abord été que la continuation d'une lon- « gue affection catarrhale, changée en suette « miliaire par le régime âcre et sudorifique, « l'air renfermé, la mal-propreté, la privation « des analeptiques, et par la terreur qu'inspi- « rait le seul nom de miliaires; ces causes ai- « dées tant des émanations de l'étang vaseux « au milieu du village, qui répandait une fort

« mauvaise odeur et était presque à sec, que « de celles du cimetière. » Je fis ouvrir avec les précautions convenables les portes et les fenêtres de toutes les chambres des malades, je leur fis changer de linge, mettre de côté les plumeaux et les lits de plumes; je prescrivis de bons bouillons et des panades, avec quelques cuillerées de vin généreux, et pour étancher la soif, des boissons acidules; du quinquina pour les malades qui présentaient un état périodique; enfin, je recommandai l'exécution de diverses mesures hygiéniques, et dans peu de jours il ne fut plus question de cette *terrible* épidémie. J'eus de nouveau occasion d'observer l'éruption miliaire dans les mois de Janvier et de Février de l'année suivante, à Benfeld, dans une épidémie de scarlatine que je fus également chargé d'examiner: le vent soufflait depuis quelque temps du sud-ouest, et la saison était chaude et humide. Les plaques de scarlatine étaient entremêlées de grains de millet, et quelques malades n'avaient que le mal de gorge avec une éruption miliaire sur la poitrine, sans scarlatine. On ne redoutait pas moins de renouveler l'air, et le régime, ainsi que le traitement, étaient entièrement su-

dorifiques. Je prescrivis les soins convenables à la nature de la fièvre scarlatine, sans aucun égard à l'éruption miliaire, qui était ce qu'on redoutait le plus, et au grand étonnement des spectateurs, la maladie se termina partout heureusement. Cependant ces exemples sont loin d'avoir dessillé les yeux, tant ceux qui propagent l'erreur ont plus de crédit que les apôtres de la vérité! J'ai souvent vu, en outre, depuis que j'habite ce pays, où l'on aime singulièrement la chaleur et les choses chaudes, le rhumatisme, maladie des plus fréquentes, et qu'on traite par les antimoniaux et la poudre de Dower, accompagné de vésicules miliaires qui se renouvelaient avec la douleur et la sueur, et disparaissaient avec elles, pour revenir avec le retour du rhumatisme, et cela pendant l'espace de plusieurs années, chez les mêmes rhumatisans; j'ai vu, et j'en ai encore des exemples récens, des inflammations de poitrine méconnues dans leur principe, et traitées par des décoctions de polygala, d'arnica, avec addition de fortes doses d'*esprit de Mindererus* (acétate d'ammoniaque), très-usité dans ces contrées, le sulfure d'antimoine, et l'antimoine diaphorétique, et l'usage de ces remèdes être enfin

suivi, peu de jours avant la mort, et le jour même de cette terminaison, de la sortie de pustules miliaires qui ne rentraient pas; et c'est ce que les absolutistes en ce genre nomment ensuite *miliaires essentielles*, *miliaires masquées*, *décès par miliaire!*

J'ai eu deux fois occasion depuis treize ans d'observer une éruption de miliaire chronique au collége royal de Strasbourg, chez des élèves âgés de douze à quatorze ans: tout à coup, et sans aucune maladie antérieure, leur corps s'était couvert de petits boutons blancs de la grosseur de grains de millet, dont ils n'étaient autrement incommodés que par la terreur superstitieuse dont cette éruption est accompagnée dans ce pays, et que les parens communiquent à leurs enfans : comme donc ils se portaient bien d'ailleurs, je me contentai de leur faire garder la chambre à l'infirmerie pendant deux à trois jours, au bout duquel temps les boutons se séchèrent, et je renvoyai les élèves à leurs études, sans qu'il en ait été autrement question. De même, mon honorable ami, M. le docteur Roux, médecin en chef et premier professeur à l'hôpital militaire d'instruction de cette ville, me rapportait derniè-

rement (Avril 1828) qu'il venait d'avoir à l'hôpital un soldat tout couvert de ces boutons miliaires, apparus sans raison et sans préambule, dont il n'était en aucune manière incommodé, ayant bon appétit, et étant sans le moindre symptôme fébrile; boutons qui disparurent comme ils étaient venus, à la sortie d'un bain, sans laisser aucune trace de maladie. Combien de parens, en outre, n'ai-je pas eu le plaisir de rassurer sur de pareilles éruptions partielles, qui occupaient le cou, la poitrine, ou les membres de leurs enfans, lesquels se portaient bien d'ailleurs; parens pourtant qui n'étaient convaincus qu'après avoir vu qu'effectivement de pareilles efflorescences n'avaient pas de suite : tant est profondément enracinée la superstition médicale à ce sujet!

Au demeurant, il faut toujours faire la part de l'état de mal-aise quelconque des organes de la digestion, avec lesquels la peau sympathise d'une manière si évidente : ne sait-on pas combien sa texture et sa couleur sont altérées soit par la présence de certains alimens dans l'estomac, soit par des indigestions, par l'amas de matières fécales endurcies, de vers, soit par la bile, péchant en quantité ou en qualité, etc.;

éruptions qui disparaissent aussitôt que le tube alimentaire a repris son état normal? et la forme miliaire ne pourra-t-elle pas être adoptée, comme le pemphigus ou comme toute autre, par ces éruptions symptomatiques? Entre autres exemples qui me sont familiers, je citerai le suivant, comme s'étant présenté pendant que j'écrivais ce mémoire. Le 10 Juillet 1828, mois où la chaleur a souvent été considérable dans ce pays, puisque le thermomètre placé à l'ombre y est monté jusqu'à 28° R., je fus appelé pour un enfant de douze ans, que j'avais traité plusieurs mois auparavant d'une maladie grave, suite d'indigestion; sujet débile, mangeant beaucoup, habituellement sujet à avoir de temps à autre quelques boutons sur la peau, que sa mère ne peut s'empêcher intérieurement de regarder comme l'effet d'une miliaire cachée qu'il faudrait sans cesse combattre par des remèdes, si on l'en croyait. L'enfant était sans fièvre et continuait à prendre ses quatre repas; mais il se plaignait de coliques, de gêne pour respirer et de faiblesse. Le lendemain 11, la poitrine et le ventre étaient recouverts d'une éruption très-confluente, blanche et véritablement miliaire : comme son haleine était mau-

vaise, et que je découvris au toucher beaucoup de matières fécales endurcies et accumulées dans les intestins, je prescrivis pour le soir même un lavement, et pour le matin suivant un laxatif composé de manne et de séné, assurant que l'éruption, ainsi que tous les autres symptômes disparaîtraient dès que le ventre serait libre. Le lendemain 12 je trouvai que l'on n'avait rien fait de ce que j'avais prescrit, la mère m'avouant avec une sorte de confusion qu'elle avait tremblé pour la rentrée des miliaires, et que son apothicaire, qu'elle avait consulté, lui avait conseillé d'attendre. Cependant l'enfant souffrait davantage, et moi persistant avec fermeté dans ma résolution, on se décida enfin à suivre mon avis : un lavement fut donné le même jour, et fit sortir beaucoup de matières globuleuses et très-dures ; il en sortit encore davantage par la potion laxative du lendemain 13. A ma visite, je trouvai l'enfant content, ne souffrant plus, avec son éruption dissipée, et le 14 il se portait aussi bien que le permet sa constitution cachectique et la manière peu raisonnable avec laquelle il est élevé. Certes, il eût été très-malheureux pour ce malade de tomber entre les mains d'un mé-

decin miliariste, qui, par respect pour une éruption prétendue essentielle, aurait employé un traitement échauffant et l'aurait privé de la jouissance du grand air que je lui ai permis de prendre dès le lendemain. Cette observation, d'ailleurs fort triviale, sert encore à montrer le ridicule de ceux qui, oubliant ou ignorant les rapports de la peau avec les viscères, prétendent guérir toutes ses maladies par des fumigations ou des topiques, donnant à leurs méthodes des noms pompeux tirés du grec, avec lesquels ils abusent les sots et les amis des nouveautés, dont le nombre va malheureusement toujours en croissant au milieu de notre belle perfectibilité.

Ce qui a singulièrement favorisé la superstition médicale des miliaires dans la Basse-Alsace, c'est que de toutes les éruptions cutanées la miliaire y est la plus fréquente, tandis qu'ailleurs ce sont d'autres exanthèmes. Rien ne répugne à attribuer cette disposition à l'air humide et souvent chargé de brouillards de la vallée, ainsi qu'au genre de vie dont il a été précédemment parlé à l'occasion de la dissertation de Frédéric Hoffmann; à quoi il faut ajouter l'habitude des Alsaciens de vivre

dans des chambres très-échauffées, de s'entourer de plumeaux, qui servent de lits, de draps et de couvertures à la plupart des paysans, et d'user de beaucoup de boissons chaudes; ajoutons-y le pouvoir de l'assuéfaction, c'est-à-dire qu'après avoir été soumis une ou deux fois à cette éruption, le corps la reprend à la plus légère occasion, en sorte qu'on peut dire que la peau s'y est accoutumée, et que le plan sous-épidermoïde est toujours prêt à former ces petits grains, qui ne le dépassent pas, ce qui rend dans le fait l'éruption dont il s'agit *endémique* dans la Basse-Alsace, à tel point que, dans toutes les lésions, soit internes, soit externes, dans les plaies, les fractures, les luxations, comme dans les fièvres d'accès les plus simples, l'on n'est nullement étonné que les miliaires soient à la porte. Un air chaud et humide et les miasmes marécageux peuvent à la vérité, dans certains cas dont il est impossible de rendre raison, occasioner la suette miliaire dans tous les pays, comme nous en avons donné des exemples; mais ces cas sont extraordinaires, et l'on voit ensuite des sueurs profuses et fébriles dans les mêmes lieux, sans éruption miliaire. Moi-même j'ai éprouvé ces sueurs

sans l'accompagnement vésiculaire. On ne l'avait pas encore vu dans le Languedoc avant l'épidémie décrite par Pujol, au rapport des médecins de Montpellier, envoyés sur les lieux: je n'ai pas vu cette éruption dans le Mantouan, et aucun des médecins du pays ne m'en a parlé, quoiqu'elle eût été quelques années auparavant un épiphénomène d'une épidémie de fièvres pernicieuses ; elle est au contraire presque toujours un symptôme concomitant dans les maladies de l'Alsace, depuis je ne sais quelle époque, et elle l'est aussi en Picardie depuis la trop mémorable suette britannique du 15.e siècle; en sorte que cette éruption est ici accidentelle, là perpétuelle, sans qu'il soit raisonnable, à cause du nom et de la qualité de l'exanthème, de regarder sa disparition comme aussi redoutable que la peste, puisqu'un régime modérément rafraîchissant et qui est loin de le provoquer, est en général ce qu'on peut employer de plus utile pour les malades.

Mais je n'ai considéré jusqu'ici les miliaires que comme symptôme ou comme accessoire, et je n'aurais pas rempli ma tâche, si je n'examinais pas aussi si effectivement elles ne peuvent pas quelquefois être *essentielles*, *idiopa-*

thiques. Je ne me placerai pas, pour le faire, à la file de ces serviles imitateurs qui, sans avoir analysé ce qu'ils voyaient, ou même sans avoir rien vu, ont admis à l'aveugle, d'après des autorités; mais je me dirai, 1.° qu'on a mauvaise grace de nier ce qu'on n'a pas vu, uniquement parce qu'on ne l'a pas vu, et que c'est se priver de la ressource d'une expérience étendue que de refuser sa croyance à ceux qui disent de bonne foi avoir vu, quoique par la suite ils aient trop généralisé l'observation que le hasard leur avait fait faire; et tel fut entre autres Charles Allioni, qui a parlé avec trop de candeur pour n'avoir pas vu au moins une fois ce qu'il a rapporté, et dont la médecine n'était pas entachée de la méthode incendiaire qui nous laisse, chez les autres auteurs, dans le doute si leurs miliaires ne devaient pas plutôt leur origine à cette méthode; lequel, dans son propre pays, avait perdu tout crédit, parce qu'il avait été trop loin. Telle est aussi la sage réserve avec laquelle Joseph Quarin parle des miliaires, dont cet excellent praticien ne croit pas pouvoir nier la contingence de l'essentialité, malgré qu'il n'en ait pas été témoin; 2.° les propriétés physiologiques et pathologiques de la

peau ne contrarient en aucune manière la possibilité de cette essentialité, soit qu'elle prenne naissance dans la peau même, ou que celle-ci ne soit que l'aboutissant de substances liquides ou fluides qui lui sont envoyées de l'intérieur du corps, soit encore que le tissu délicat et compliqué de sa surface sous-épidermoïde soit modifié par les changemens opérés dans la manière de sentir de ce même tissu, retourné aux diverses ouvertures pour tapisser les surfaces internes des viscères. En effet, ce tissu se compose d'un réseau capillaire très-mou et très-fin, artériel, veineux et lymphatique; de filets nerveux et de glandules sécrétoires et excrétoires, recouverts d'une toile extrêmement mince, qui se soulève facilement. Or, cet organe actif et vivant, comme tous les autres, peut avoir aussi bien qu'eux ses maladies propres, indépendamment de celles du système entier (maladies cutanées proprement dites); il peut ressentir les mêmes affections que la portion de sa continuité qui lui correspond à l'intérieur (*altérations cutanées par consensus*); et c'est ce qui se voit dans l'état pathologique des muqueuses génitale, urinaire, bronchique, et surtout de la membrane mu-

queuse ou villeuse du ventricule, des intestins, de la vésicule du fiel et des conduits hépatiques. Personne n'ignore les effets que produisent chez quelques personnes les fraises, les moules, les crabes et autres coquillages, etc.; rien surtout n'est plus remarquable que les taches, les pustules, les phlyctènes qui s'élèvent sur la peau, par la présence de la plupart des poisons dans l'estomac et les intestins; phénomènes que ma position médico-légale m'a mis à même d'observer un grand nombre de fois dans l'empoisonnement par les acides minéraux, l'arsenic, le cuivre, le sublimé et autres minéraux, même par les poisons végétaux narcotiques et narcotico-âcres, la ciguë, la jusquiame, le stramoine, la belladone; et, ce que je n'aurais pas cru, si je ne l'eusse vu, c'est le plus souvent la peau des parties génitales externes qui est le siége de ce consensus. Ces faits ont dû étonner les anciens médecins, qui y faisaient moins d'attention; aussi TULPIUS a-t-il rapporté comme une rareté, que quelques gouttes d'un acide minéral employé sous forme de gargarisme ayant été avalées par hasard, il en résulta sur la peau un grand nombre de petites pustules qu'il nomme miliaires, d'où il

prend occasion de donner une origine et un caractère acide à l'éruption miliaire. Ces deux modes d'affections de la peau (savoir par *aboutissement* et par *sympathie*) suffisent au plus grand nombre de manifestations de ces vésicules comprises sous la dénomination de *miliaires;* la première s'applique à la miliaire chronique, et la seconde, bien plus commune, à la miliaire symptomatique.

Un troisième mode d'affection de l'organe cutané consiste à ce qu'il peut être l'aboutissant, la sentine, le point *recevant* de tous les organes *mandans*, ce à quoi la mollesse et le relâchement du tissu muqueux se prêtent facilement. Le dépôt s'opère lentement et paisiblement, lorsqu'il s'agit de dartres et autres affections impétigineuses qui, lorsqu'elles apparaissent, soulagent les douleurs et les embarras des viscères du bas-ventre; ce qui seul prouve en pratique, que la cause de la lésion primitive a été déplacée et transportée à la peau : ou bien le dépôt se fait avec impétuosité, préparé de longue main, précédé et accompagné de symptômes fébriles et autres, plus ou moins graves : c'est alors l'*exanthème* (fleur, efflorescence, effervescence), lequel

grandit, mûrit, se sèche et tombe en croûtes ou en poussière, presque aussi vite qu'il est venu, *fièvres exanthématiques*. Ces fièvres sont communément régulières, ont des prodromes et un certain nombre de périodes qui constituent leur durée, plus ou moins nombreuses, suivant leurs espèces : la petite vérole, la varicelle, la rougeole et la scarlatine en sont les principales, et ont cela de particulier, qu'en général elles n'affectent le même individu qu'une seule fois dans sa vie, et l'on peut dire ici que l'exanthème est réellement essentiel et jamais symptomatique. Mais après celles-ci, il en est un second ordre, le plus souvent symptôme, et se montrant quelquefois avec les apparences d'essentialité ; tels sont l'érysipèle, la fièvre ortiée, le pemphigus, les pétéchies, les aphthes, etc., et rien ne s'oppose par conséquent à ce qu'une éruption sous forme miliaire se fasse aussi jour de cette manière, se montrant alors, non plus comme symptôme d'une autre maladie, mais comme la maladie elle-même avec des caractères particuliers. En effet, après avoir vu un grand nombre de fois les pétéchies n'être qu'un symptôme de quelque fièvre de mauvais caractère, je les ai enfin observées dans le

Mantouan, formant la maladie principale, et se montrant régulièrement au sixième ou septième jour, après divers accidens, tous assez graves, tels que délire, douleurs à la poitrine, au dos et à la tête, et le tout se terminant d'une manière critique au dix-septième jour (voyez le troisième de mes Mémoires de médecine pratique; Paris, 1800); et je pourrai donner de semblables exemples pour l'érysipèle. Les aphthes de la bouche nous sont présentées par KETELAER, médecin zélandais, qui en a traité *ex professo*, comme précédées et accompagnées des mêmes symptômes qu'on dit exister dans les miliaires essentielles, quand elles règnent épidémiquement et qu'elles sont associées avec la fièvre; et les aphthes peuvent être considérées comme les vésicules miliaires du tissu muqueux de nos parties internes, dans lesquelles une sérosité morbide s'est déposée. Pourquoi le même effet ne pourrait-il avoir lieu dans le tissu extérieur, en gonfler les glandules ou y produire des vésicules? Pourquoi la despumation ou la dépuration ne pourrait-elle se faire sous forme miliaire comme sous toute autre forme? Il ne répugne donc pas d'admettre qu'on a pu observer des fièvres

miliaires essentielles, comme l'on a observé des fièvres pétéchiales, érysipélateuses, essentielles, précédées et accompagnées de ces accidens graves qui figurent le spasme, ainsi que de l'expression forcée d'un suc dont l'organisme veut se débarrasser; ce qui paraît n'avoir jamais eu lieu que dans cet état de l'économie désigné sous le nom de fièvre nerveuse, de fièvre maligne, présentant de l'analogie avec les bubons et les charbons qui se montrent dans la peste, ou même dans la fièvre jaune ou la maladie de Siam, au rapport de Pouppé des Portes dans son Histoire des maladies de Saint-Domingue.

Toutefois l'exanthème miliaire de cette troisième espèce, des plus funestes et des plus redoutables, doit être très-rare, puisque la plupart des médecins de notre temps n'ont pu l'apercevoir dans une pratique d'un demi-siècle, et que ceux qui les ont précédés, et qui l'admettaient sans réflexion et sans restriction, ont été forcés de n'être que les échos de ceux qui disaient l'avoir vu; et je suis bien aise en ceci de me trouver d'accord avec M. le docteur Roux, que j'ai déjà cité plus haut, qui, l'un des membres de la commission qui admettaient la fièvre miliaire essentielle, nous di-

sait « l'avoir très-certainement observée sur « deux sujets dans la Haute-Bourgogne, il y « a vingt-deux ans, mais qu'il n'avait plus « eu depuis lors occasion de la rencontrer. » Il est censé pourtant qu'en faisant cette concession, que nous croyons pouvoir être dans la nature des choses, nous sommes loin d'assimiler, à l'exemple de ses partisans exagérés, cette fièvre exanthématique à la petite vérole, à la rougeole, à la scarlatine, et même à la varicelle, maladies dont la cause, la nature, la marche, le type, sont fort différens, quoiqu'en dernier ressort la matière qui les constitue vienne occuper le même siége; car, en fait d'exanthèmes, chaque espèce a, comme les plantes, ses caractères spéciaux.

ARTICLE CINQUIÈME.

Les miliaires sont-elles une maladie nouvelle? Sont-elles contagieuses par elles-mêmes? Conclusion de ce mémoire.

Il n'est pas, à la vérité, très-facile de décider avec certitude, après ce mélange de toutes les races d'hommes qui couvrent la surface du globe, et celui de toutes les causes pathogéniques auxquelles se sont exposés les peuples

qui ont quitté leur pays natal pour parcourir des terres étrangères, et après tant de changemens de régime, si une maladie est nouvelle, ou si elle a existé de tous les temps, ou même s'il n'y a pas addition, changement dans la composition de ses principes : néanmoins les témoignages sur la forme et la manifestation d'une éruption aussi simple que la miliaire, sont déjà si anciens, et partent de peuples tellement moins voyageurs que ceux d'aujourd'hui, qu'il faut être décidément ami du merveilleux pour vouloir lui donner une origine nouvelle. Les auteurs qui ne la font partir que du milieu du 16.ᵉ siècle, l'ont évidemment confondue avec des exanthèmes constitutionnels, devenus pour ainsi dire nécessaires, mais qui n'apparaissent le plus ordinairement qu'une seule fois dans la vie; tandis que l'éruption miliaire est éventuelle, et peut apparaître plusieurs fois, chaque fois qu'il y a matière, une première apparition donnant la disposition à une seconde, etc. La première apparition de quelques-uns de ces exanthèmes constitutionnels a été assez bien signalée, comme appartenant à un virus nouveau et étranger, qui ne laisse ordinairement pas de

disposition à une nouvelle infection, à l'exception de quelques cas particuliers que nous avons exposés dans notre mémoire sur la variole, la vaccine et la varicelle: hors donc de ces espèces, encore embarrassées de beaucoup d'obscurité, nous ne pouvons nous empêcher de penser que, de même qu'il ne s'est fait aucun changement de tissu ou de fonctions dans nos enveloppes tégumentaires, de même aussi les affections cutanées ont dû être, à peu de chose près, de tous les temps telles que nous les voyons; et ce n'est pas sans raison qu'on a cru apercevoir un exemple de miliaires dans la description suivante, faite par le père de la médecine : *Silanus octava die frigidum exsudavit per totum corpus, exanthemata cum sudore rubra, rotunda, parva, varis similia, permanebant, non abcedebant* (HIPPOC., *Epidem., lib. I, ægrot.* 2); et plus bas, où il est dit expressément : *Fiebant autem in febribus æstivis circa* 7, 8 *et* 9 *diem asperitudines in cute miliaceæ, culicum morsibus maxime similes, non valde pruriginosæ* (*Epidem., lib.* 2, *sect.* 3). Les écrits des médecins grecs et latins qui sont venus ensuite, font foi que les diverses affections cutanées qui

surviennent dans les fièvres leur étaient aussi familières qu'elles le sont aux médecins de nos jours (voyez AETIUS, *Tetrabib.* 2, *sect.* 1; ACTUARIUS, *lib.* 1, *cap.* 23; CORN. CELSUS, *lib.* 3, *cap.* 28); tout au plus les anciens pourraient-ils être accusés de ne leur avoir pas accordé le même degré d'attention que les modernes, lesquels, à leur tour, ont passé à un excès contraire, multipliant à l'infini les genres et les espèces, créant des maladies nouvelles, et donnant comme une découverte, une affection qui ne s'était pas montrée depuis long-temps, et qui a été prise pour une nouveauté par les jeunes praticiens qui ont eu occasion de la revoir les premiers, et qui, pour s'en faire gloire dans des dissertations, ont même fait oublier à ceux qui les lisaient, ces paroles de l'auteur de l'Ecclésiaste, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

Ici se présente l'occasion de consigner la remarque suivante, que j'ai faite sept à huit fois durant le cours de ma carrière médicale; c'est que les maladies, et surtout les exanthèmes, qui avaient régné pendant quelque temps, cessent souvent de se montrer durant une période de plusieurs années, et font ensuite tout

à coup irruption, sans qu'on puisse s'en rendre une raison bien satisfaisante, et alors le public et même les médecins qui n'ont pas une grande érudition, sont portés à les regarder comme nouvelles. Nous l'avons vu avec étonnement dans le concours sur le croup, où plusieurs concurrens semblèrent ignorer que cette maladie avait sévi avec fureur vers le milieu du dernier siècle, en Italie et à Paris, et qu'on avait fait plusieurs autopsies cadavériques de ceux qui y avaient succombé. Ces réapparitions soudaines frappent d'autant plus les esprits, qu'elles s'accompagnent presque toujours de quelque chose de sinistre, d'une fièvre nerveuse ou maligne, dont des exanthèmes de diverses espèces ne sont, pour parler ainsi, que des efflorescences. La petite vérole et des varicelles de diverses sortes se montrent parfois tout à coup de cette manière, et causent de grands dégâts avant qu'on ait eu le temps de se reconnaître. L'année actuelle de 1828 vient encore de nous en fournir une malheureuse démonstration au milieu de la plus grande sécurité, en fait d'épidémie de varicelles, mêlées de quelques varioles pour ceux qui avaient rejeté le bienfait de la vaccine,

dans les villages d'*Eschau* et *Wibolsheim*, canton de *Geispolsheim*, dans le Bas-Rhin, au mois de Février; à *Halifax*, dans la Nouvelle-Écosse, durant l'hiver, et à Marseille, aux mois de Mai, Juin et Juillet, dont la terrible épidémie fut aidée de la température, et avait à ce que je pense, le typhus pour fond principal. Or, quoique ces cas de varicelles de mauvaise nature se soient montrés rarement avant les premières années de ce siècle, qui oserait dire que la varicelle est une maladie nouvelle? Nous pouvons faire hardiment cette application à l'éruption miliaire, à laquelle on n'aura pas plus fait attention qu'à la petite vérole volante, tant que l'une et l'autre ont été bénignes, et qui est devenue un sujet neuf, un sujet d'alarmes, dès qu'elle a accompagné une fièvre de mauvais caractère.

Au demeurant, comme nous l'avons déjà dit, il n'y a souvent dans les maladies que le nom de changé, et lorsque les fièvres qui étaient les plus graves portaient celui de fièvres malignes, on y ajoutait toujours une épithète conforme à l'éruption qui les accompagnait, sans qu'on considérât cette dernière comme maladie principale : ainsi l'on disait

maligne pétéchiale, quand il s'élevait sur la peau des taches brunes, appelées pétéchies; *maligne pourprée* ou *miliaire*, lorsque le corps était parsemé de petites pustules rouges ou blanches, en forme de grains de millet: cette dernière était encore nommée la *maladie hongroise*, quand les douleurs de tête, d'estomac et la cardialgie étaient extrêmes, ce qui avait surtout été remarqué dans la fièvre des camps de la Hongrie, royaume qui fut le theâtre de tant de guerres, où la condition des soldats était très-misérable. Il y avait, suivant MART. RULLANDUS, qui a observé et décrit cette fièvre qu'il nomme *militaire de Hongrie*, indépendamment du délire, de l'éruption et des autres symptômes, une tuméfaction fâcheuse de la langue, des douleurs cruelles dans tous les membres et un flux dysentérique.

La même maladie a été décrite aussi sous le nom de *fièvre pourprée*, par les auteurs de l'ancien Journal des savans d'Allemagne, années trois et six de son existence, comme épidémie dont furent également attaqués tous les âges et tous les sexes, mais surtout les accouchées, et qui a dû également provenir de la fièvre des camps, puisqu'elle portait indiffé-

remment le nom de *fièvre militaire*. Elle était très-insidieuse et causa une grande mortalité; on en attribuait la nature à un acide malin qu'il fallait faire sortir par des remèdes *volatils*, l'esprit de corne de cerf, l'antimoine diaphorétique, etc., ce qui n'était pas propre à la rendre bénigne (voy. MICHAEL. ETTMULLERI *Praxim medicam general., etc., cap. XVI, de febribus*) : d'où je puis conclure que non-seulement l'exanthème en question n'est pas une maladie nouvelle, mais que les bons observateurs l'ont toujours considéré comme pouvant faire partie du cortége d'autres maladies vraiment essentielles.

Cette conclusion nous conduit naturellement à une seconde, c'est-à-dire, nous sert de guide dans l'examen de la question; savoir : si l'éruption miliaire est susceptible de se propager par la contagion et de produire par elle-même des épidémies graves, sujet non moins important, que j'ai entendu traiter avec tant de légèreté, qu'il n'a pas été un des moindres motifs qui m'ont engagé à écrire ce mémoire.

La question de la contagion veut pour sa solution des esprits libres de préjugés et de dévouement à un parti, et rien n'est moins

conforme au sens commun et plus opposé aux soins religieux que les médecins doivent à l'humanité que leur division en *contagionistes* et *non-contagionistes*, d'autant plus qu'en certains cas, qu'il n'est pas ici le lieu d'exposer, les uns et les autres peuvent avoir raison. Nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons dit dans nos Leçons sur les épidémies: 1.° qu'il est certaines maladies spécifiquement contagieuses, parmi lesquelles le *typhus* occupe une des premières places; 2.° que même parmi ces maladies les plus graves, il peut y avoir des exceptions, si les lois de l'hygiène sont bien observées; 3.° qu'au contraire, toutes les maladies, même celles réputées non contagieuses, peuvent le devenir par défaut d'air, de soins de propreté, par l'accumulation des malades et par un mauvais traitement. Or, je remarque la présence de la fièvre nerveuse ou du typhus, quoiqu'elle ne soit pas spécifiée dans l'épidémie varioleuse et varicelleuse d'*Halifax*, qui fut si meurtrière et si contagieuse, « où le « tiers au moins des malades a succombé, quel- « ques-uns le cinquième jour avant l'éruption, « d'autres en plus grand nombre le treizième « jour, et d'autres plus tard encore. » (Voy.

Revue encyclopédique, cahier de Mai 1828, page 513.) Il est bien évident que le mal principal n'était pas l'éruption, puisque les malades succombaient avant qu'elle se fût manifestée. Il en est de même de l'épidémie désastreuse de Marseille, où il y a eu neuf cents morts en deux mois. D'après divers renseignemens qui m'ont été fournis, le typhus semble avoir précédé et accompagné l'éruption varicelleuse et varioleuse, ce qui explique suffisamment l'extension que prit la maladie, et pourquoi elle a été si meurtrière. Nous sommes en droit, et à plus forte raison, d'en dire de même de l'éruption miliaire : les premiers auteurs qui se sont le plus appesantis sur ce phénomène, y ont été amenés parce qu'il était concomitant d'une maladie grave qu'ils n'en ont pas séparée ; et comme les femmes en couches sont les êtres les plus susceptibles d'être atteints de la contagion du typhus, et qu'on ne séparait pas l'accessoire du principal, de là *la fièvre miliaire contagieuse des accouchées*, et par extension, l'idée de contagion attachée à toute apparition miliaire.

L'on est assez généralement porté à croire que toutes les affections exanthématiques sont

contagieuses, et l'on sait que CULLEN et CABANIS ont étendu cette propriété de pouvoir se communiquer, à tout ce qui est connu sous le nom de catarrhal: cependant cette manière de voir a reçu trop d'extension, et si nous devons rejeter les extrêmes de la secte des *non-contagionistes*, qui, par esprit de parti, se refusent à l'évidence dans les choses les plus graves, nous ne devons pas non plus admettre légèrement la contagion dans les maladies sporadiques, intercurrentes, et qui ne sont pas accompagnées de danger; car ce mot seul glace d'effroi et d'épouvante, engage à des mesures rigoureuses, isole les malades, les prive des secours nécessaires, et est bien capable de changer un mal léger en une maladie sérieuse, qui peut alors se répandre. Le fait est, si j'en juge d'après ce que j'observe depuis quarante ans, que même les exanthèmes que nous regardons avec juste raison comme contagieux, ne le sont pas toujours, quoiqu'il soit sage et prudent de se tenir en garde avec eux, pour les arrêter aussitôt qu'ils présentent ce caractère. Ainsi, j'ai vu la petite vérole attaquer des individus isolément, sans que j'eusse pu savoir d'où elle leur était venue; suivre

tranquillement son cours et se borner à ces seuls sujets, et j'en ai vu autant de la varicelle qui, dans certaines occasions, n'est pas moins contagieuse que la première. Presque toutes les années j'ai à traiter des rougeoles et des scarlatines à l'infirmerie du collége royal de cette ville, sans que la maladie se répande parmi les élèves qui n'en ont pas encore été atteints, ou qui ne savent pas l'avoir été. J'ai vu bien des coqueluches avoir un caractère vraiment contagieux, et d'autres fois régner isolément sans se répandre. L'on peut admettre d'abord que les grands soins de propreté, l'admission continuelle d'un air frais, un régime convenable et l'absence de toute polipharmacie, ont une grande influence pour simplifier les maladies et les empêcher de se communiquer, tandis que la stupide observation du contraire envenime ordinairement les maux et les rend contagieux. En second lieu, nous avons déjà dit que les complications ou le genre de fièvre à laquelle les exanthèmes se trouvent greffés, sont peut-être dans bien des cas la cause unique de ce qu'ils deviennent contagieux et épidémiques; enfin, nous ne saurions passer sous silence que la constitu-

tion chaude et humide de l'air est une circonstance très-favorable à ce qu'une maladie propage des germes contagieux chez les sujets qui sont prédisposés à les recevoir. Quant à l'éruption miliaire, nous pouvons affirmer ne lui avoir jamais trouvé une qualité contagieuse, ni lorsqu'elle était réunie à une affection aiguë, ni lorsqu'elle s'est montrée d'une manière chronique. Cette éruption étant devenue endémique dans la Basse-Alsace, il est probable qu'on a souvent confondu cette disposition avec la contagion, ou que dans les maladies catarrhales le régime sudatoire, employé si universellement, a fait paraître contagieuse une éruption provoquée successivement par l'art chez chaque malade à mesure qu'il s'en déclarait. Ensuite, l'on a dû voir dans le troisième article, que chaque fois qu'il a été question de la contagion des miliaires, il s'agissait d'une fièvre grave, d'un typhus ou d'une fièvre putride et maligne, avec laquelle elles étaient associées; maladie déjà contagieuse par elle-même, ou bien qui était devenue telle par le mauvais traitement, suivant la remarque de Grant, que nous avons citée dans le quatrième article.

De toutes les considérations où nous sommes entrés dans ce mémoire, nous pensons pouvoir tirer les corollaires suivans :

1.° Qu'il existe réellement un exanthème miliaire, comme il existe un exanthème érysipélateux, pétéchial, etc., accompagné de caractères particuliers, que nous avons décrits dans notre deuxième article, pouvant accompagner les fievres aiguës, comme se montrer sans fièvre, d'une manière chronique;

2.° Qu'il est le plus souvent un symptôme des maladies inflammatoires de la poitrine et du bas-ventre, symptôme qui persiste jusqu'à la mort du malade sans le soulager, et presque toujours d'un augure sinistre; qu'il n'apparaît pas moins quelquefois, sans conséquence, dans les affections catarrhales, telles que le catarrhe pulmonaire et autres:

3.° Qu'il peut être quelquefois critique, lorsqu'il se montre tout à coup dans les jours judicatoires;

4.° Qu'il n'est pas impossible que les miliaires soient quelquefois le produit d'une matière âcre, d'un virus qui irrite les nerfs, et dont l'organisme cherche à se débarrasser par toutes les voies, ce qui produit des phénomè-

nes nerveux, une véritable fièvre maligne, dont l'effort vers la périphérie se confond avec l'essentialité de la fièvre; mais ce qui est très-rare, et ce qu'on ne pourrait prévoir;

5.° Que les causes qui donnent lieu aux fièvres diaphorétiques et pernicieuses, peuvent aussi donner occasion à l'exanthème miliaire;

6.° Qu'un traitement échauffant et stimulant, surtout chez des malades pléthoriques, peut seul suffire à cette production;

7.° Que l'éruption miliaire chronique n'exige pas plus de considération que les petits boutons auxquels sont sujets, au printemps et en été, les corps échauffés, ou qui se montrent lorsqu'on se baigne dans les eaux thermales; et que l'exanthème qui apparaît dans les fièvres aiguës n'exige aucun changement de traitement de la maladie principale, à moins qu'il n'indique qu'on s'est trompé dans ce traitement;

8.° Que la miliaire est une éruption endémique dans certains pays, qui se montre dans tous les cas de modification dans l'ordre physiologique des fonctions, ou d'irritation même chirurgique, mais sans tirer à conséquence;

9.° Qu'elle n'est pas une maladie nouvelle, mais seulement une affection cutanée mieux distinguée et mieux observée par les modernes;

10.° Que cette éruption n'est pas contagieuse par elle-même, mais qu'elle peut l'être par les maladies qu'elle accompagne, et qu'alors il vaut mieux prendre des précautions que de n'en prendre aucune.

11.° Que quant au traitement, dont on pourrait me reprocher de n'avoir pas parlé, je ne vois pas que cette éruption puisse en exiger un particulier, puisque ce n'est qu'une ombre qui suit le corps; que son traitement est par conséquent entièrement subordonné à celui de la maladie principale.

Mais, passant sous silence les décès, fruit d'un traitement dirigé contre les miliaires ***cachées***, ***masquées***, ***larvées***, ***rentrées***, et qui a enfin, bon gré, mal gré, produit une éruption sur la peau, méconnaissant que si nous ne combattons pas toujours avec avantage contre les maux que nous voyons, à plus forte raison contre les maux que nous ne voyons pas et qu'il nous faut supposer, et ne présentant au public que les malades guéris sous le traitement consacré à faire sortir les miliaires, n'est-

ce pas là, nous objecteront les médecins *miliairistes*, une preuve incontestable de la justesse de nos vues? Pauvre objection, qui ne saurait avoir de poids que chez ceux qui ignorent que l'on guérit et que l'on meurt avec toutes les méthodes; que l'organisme vivant est lui-même son médecin, et qu'il triomphe souvent et de ses propres désordres et de ceux que lui causent nos théories: en effet, j'ai eu bien souvent occasion de voir dans les hôpitaux d'armée, et dans les épidémies, des malades affectés de la même maladie, et traités aveuglément les uns par de copieuses évacuations de sang et des humeurs, les autres par des excitans et des sudorifiques, suivant le système de ceux qui les traitaient, présenter des chances presque égales de décès et de guérisons; d'où il résulte que les succès ne sont pas, rigoureusement parlant, des preuves suffisantes de l'excellence d'une méthode en médecine, le hasard ayant pu y avoir sa bonne part : mais ce qu'on semble ignorer, c'est que les forces vitales, ou le pouvoir de résister aux causes de destruction, ne sont pas égales chez tous les sujets placés dans les mêmes circonstances. Ainsi, mes auditeurs voient tous les ans dans les parties de mon

cours de médecine légale où je traite de la submersion, de la suffocation par les gaz, et de l'empoisonnement, les nombreux animaux que je suis obligé de sacrifier à leur instruction, les uns périr en peu de minutes, les autres résister du double, et même ne pas succomber. Malheur au médecin systématique ou empirique, qui tombe sur des malades placés dans la première catégorie, c'est-à-dire dans celle où les forces vitales résistent peu; comme bonheur à celui qui tombe sur la dernière! mais, comme celle-ci devient de plus en plus rare, et celle-là très-commune, de là la nécessité de nous tenir en garde contre nos illusions, et de revenir sans cesse à cette sentence du père de notre art, *natura morborum medicatrix, medicus naturæ minister.*

CONSIDÉRATIONS

SUR DES ÉPIDÉMIES VARIOLEUSES

DE L'ANNÉE 1828,

ET SUR QUELQUES OPINIONS RELATIVES A LA VACCINE.

Il a été question plusieurs fois dans ce mémoire de divers exanthèmes qui se montraient tout à coup épidémiquement, après une longue trève, et qu'on ne peut qu'attribuer à des miasmes répandus dans l'air, nonobstant qu'on ne les voie pas, d'autant plus que cela arrive ordinairement dans une constitution chaude et humide de l'atmosphère, et sous le règne des vents sud et sud-ouest. Les hivers doux et la saison du printemps leur sont très-favorables, et par l'agglomération des malades dans des lieux malpropres et resserrés, il peut naître d'un simple catarrhe ou d'une éruption analogue, une fièvre contagieuse. La petite vérole, placée dans ces conditions lors même qu'il n'y en a qu'un seul sujet d'attaqué, produit ces miasmes à l'époque de la suppuration, et agissant comme un ferment, elle se repro-

duit chez ceux qui y sont prédisposés, et donne lieu chez les autres à des éruptions boutonneuses ou vésiculaires, précédées d'inquiétude, d'angoisses, de gonflement et de rougeur de la peau, de céphalalgie, ainsi que de mouvemens fébriles souvent alarmans, qui portent chez les malades et leurs parens le doute et l'incertitude; scène bientôt terminée, si les conditions hygiéniques sont régulières, et s'accompagnant d'accidens graves dans le cas contraire; c'est de quoi les années 1824, 1825 et 1826, et l'année actuelle, nous fournissent des exemples. Heureux les peuples, si, comme en Autriche et en Danemark, la vaccination devenait partout une pratique rigoureusement obligatoire! Non-seulement un grand nombre de mères n'auraient pas la douleur de perdre leurs enfans ou de les voir mutilés, mais encore disparaîtraient en grande partie ces éruptions pseudonymes qui servent d'occasion à faire contester la puissance de la bonne vaccine, et à faire attribuer à son inutilité des maux qui ne sont dus qu'à une négligence coupable, à l'entêtement ou à la mauvaise foi.

D'après un rapport fait à l'Autorité supérieure, qu'a bien voulu me communiquer, par

son envoi du 14 Mars dernier, M. le docteur LIBERMANN, maire d'*Illkirch* et médecin du canton de *Geispolsheim*, praticien zélé et éclairé, il régna dans la commune d'*Eschau* et dans le village de *Wiebolsheim*, son annexe, durant les mois de Février et Mars 1828, un grand nombre de maladies éruptives, et ce médecin eut aussi à traiter deux *fièvres miliaires*. La petite vérole avait commencé à se montrer à Eschau sur deux individus adultes, frère et sœur, qui n'avaient pas été vaccinés: d'abord sur celle-ci, qui était convalescente quand M. LIBERMANN arriva, puis sur le frère; mais il y avait dans l'endroit « plusieurs autres « personnes ayant des maladies éruptives que « les habitans appelaient aussi la *petite vérole*, « et qu'il reconnut au premier aspect être « une maladie toute différente de la variole, « quoiqu'ayant quelque analogie avec celle-ci, « appartenant à la *varicelle* ou pseudo-va- « riole, qu'il eut occasion de voir dans un « grand nombre de sujets. » Ces éruptions, c'est-à-dire tant la variole que la varicelle, ne tardèrent pas à se répandre, et le médecin cantonal put en observer cent malades plus ou moins sérieusement affectés, dont trente

attaqués de la petite vérole et les autres de la varicelle, cette dernière se dissipant au bout de huit jours : des trente variolés, huit ont succombé, et un a perdu l'ouïe. Parmi ces huit, une femme est morte, avant l'éruption, des suites d'une fièvre violente. Sur cent vaccinés, un seul a contracté une véritable petite vérole, un autre l'a contractée également, mais sa mère a avoué que la vaccine qu'on avait donnée à son enfant avait déjà été sèche au huitième jour, de manière qu'on n'avait pas pu en prendre : au contraire il a été bien constaté, et par le témoignage des parens, et par les cicatrices, que deux des malades avaient pris la petite vérole pour la seconde fois, et même l'un d'eux en est mort. M. Libermann assure avoir recherché s'il y avait quelque différence entre la vertu de la vaccine qu'on a reçue il y a vingt ans, et celle d'une vaccine pratiquée depuis peu; qu'il n'en avait trouvé aucune, et que tous les sujets étaient également garantis, pourvu qu'ils eussent été bien vaccinés, d'où ressort l'inutilité des nouvelles vaccinations; c'est ce qui m'a également été affirmé par M. le docteur Rack, médecin du canton de Benfeld, et par plusieurs autres bons

médecins cantonaux, qui depuis 1810 mettent tous leurs soins à s'assurer que leurs vaccinés ont effectivement reçu une vaccine légitime. Il résulterait de là la fausseté de l'opinion émise par quelques médecins, entre autres par le docteur HUFELAND, « que les effets de la « vaccine pourraient avoir une durée limitée, « c'est-à-dire, qu'elle ne serait préservatrice « que pour un certain nombre d'années, au « bout desquelles cette faculté serait usée, et « devrait être renouvelée, » s'il était possible en médecine de taxer quelque chose d'absolument faux et d'absolument vrai, et si d'ailleurs l'on ne voyait pas des familles entières, les unes n'avoir de susceptibilité pour les contagions qu'en certains temps, et les autres avoir été atteintes deux fois de la variole. Les vaccinations essayées, en conséquence, ont tantôt réussi, et tantôt ont été infructueuses, et je lis dans des réflexions *sur les doubles vaccinations*, par le docteur BOFFINET, médecin à *Civray*, insérées dans le Journal complémentaire (cahier de Juillet 1828, pag. 78 et suiv.), qu'elles lui ont réussi sur son épouse, vaccinée vingt ans auparavant. Comme cette opération est peu douloureuse et ne donne point de

maladie, je ne m'opposerais pas à ce que, dans le doute, des personnes craintives pussent y recourir; mais je puis affirmer que mes propres enfans, vaccinés depuis plus de vingt ans, quoique exposés au foyer de la petite vérole, en ont cependant toujours été préservés, et que je ne songe pas à les revacciner.

J'avais lu dans les journaux, et j'avais reçu de Marseille, dans les mois de Mai, Juin et Juillet de cette année, de la part de parens et d'amis que j'ai dans cette ville, des lettres très-alarmantes sur une épidémie de petite vérole qui faisait des ravages affreux, à laquelle avaient déjà succombé, m'écrivait-on dans les premiers jours de Juillet, plus de seize cents personnes, sans distinction d'âge ni de sexe, et n'épargnant pas davantage ceux qui avaient eu la petite vérole naturellement ou par inoculation, et ceux qui avaient été vaccinés, que ceux qui ne l'avaient pas été ou qui n'avaient pas encore éprouvé la maladie; épidémie qui faisait déserter la ville par toutes les personnes que leurs affaires n'y retenaient pas. Connaissant d'une part les exagérations auxquelles la terreur donne lieu, et soupçonnant d'autre part, à cause du grand nombre de malades et

de morts, par les détails que l'on me donnait, et par la connaissance que j'ai de l'insalubrité des lieux les plus peuplés où l'épidémie s'est le plus propagée, qu'il devait y avoir quelque chose de plus que des éruptions varioleuses, pour allumer et étendre aussi grandement et aussi rapidement la contagion, à savoir une fièvre maligne ou putride; je résolus, afin d'avoir des renseignemens positifs, de poser des questions à l'un de mes anciens collègues pour la fondation de la Société royale de médecine de Marseille, en 1800, et dans le premier comité établi pour la vaccine, M. le docteur SEGAUD, médecin distingué de cette ville, et qui se trouve membre du comité de salubrité publique des Bouches-du-Rhône. J'ai reçu de son obligeance, en date du 22 Juillet, une réponse assez étendue, dont un extrait va suivre la transcription d'un avis officiel inséré dans le Journal dit le *Sémaphore de Marseille*, du 8 Juillet, publié par le comité nommé ci-dessus.

On sait, en général, ce que veut dire le mot *officiel* (d'office), c'est-à-dire, que ces sortes de déclarations ou nouvelles contiennent justement ce qu'il est bon que le public sache,

et se taisent sur ce qu'il serait inutile et souvent, au moins, imprudent de lui apprendre; mais mon expérience m'a fait voir que, dans les maladies épidémiques, les médecins ne sauraient s'en contenter et en être empêchés de poursuivre leurs recherches. Quant au sujet actuel, il m'a paru qu'il manquait à l'article 6 de cet avis, de recommander, après les soins de propreté, *de ne pas laisser communiquer les sains avec les malades*, et, si cette mesure hygiénique avait été prise (ce qui eût été très-facile à Marseille, par l'établissement de baraques en planches au bord de la mer), d'engager les pauvres à transporter leurs variolés dans ces baraques, pour y être soignés. J'affirme que cette mesure aurait été encore plus efficace que le *chlorure*. Je ferai une autre remarque : c'est que, sans l'isolement des variolés, la recommandation faite à l'article 5 est insuffisante, puisqu'il est constant que la vaccine ne préserve qu'après avoir parcouru toutes ses périodes.

Avis.

Le Conseil de salubrité du département des Bouches-du-Rhône, informé des craintes qui se sont éle-

vées dans ce département et dans les départemens voisins, sur la maladie qui règne à Marseille; craintes qui sont le résultat des bruits exagérés qui se propagent chaque jour sur la nature et les effets de cette maladie, s'empresse, d'après l'invitation de l'Autorité, de publier l'avis qui suit :

1.° Cette maladie n'est absolument que la petite vérole; elle s'est manifestée en Janvier, et c'est au mois de Mai que ses ravages ont commencé. Dès le mois d'Octobre dernier on l'a observée dans le département des Basses-Alpes; pendant l'hiver, à *la Ciotat* et à *Saint-Remi.*

2.° Les causes de cette petite vérole sont les mêmes que celles qui la produisent dans toutes les circonstances où elle se manifeste; mais elle s'est propagée plus généralement cette année, tant à cause de la précocité des chaleurs, que parce qu'elle a trouvé un très-grand nombre d'individus non vaccinés. Le principal foyer de la maladie s'est formé dans les vieux quartiers de la ville, où plusieurs causes d'insalubrité ont puissamment concouru à lui donner une plus grande intensité; et si ses pernicieux effets continuent, on doit l'attribuer à la résistance qu'un grand nombre de familles opposent encore aux avis réitérés de l'Autorité et au zèle des médecins, dont tous les efforts tendent à la propagation des bienfaits de la vaccine.

3.° Les effets de la petite vérole, à l'égard des individus non vaccinés, sont généralement funestes; on fera observer que le peu de largeur de certaines rues, leur mauvaise direction et leur malpropreté dans les vieux quartiers, malgré les soins de l'Autorité, ont principalement contribué à donner à cette maladie plus de virulence que dans les autres épidémies.

4.° Un assez grand nombre d'individus vaccinés est atteint d'une maladie éruptive, connue sous le nom de *varioloïde*, qui est en général bénigne, toutes les fois qu'elle est exempte de complication.

5.° La vaccine est le seul moyen préservatif de la petite vérole, et on ne peut trop recommander d'y avoir promptement recours pour échapper à cette maladie.

6.° Indépendamment des mesures de salubrité publique dont l'Administration s'occupe sans relâche, on doit recommander aussi d'entretenir la propreté dans les maisons, d'y faciliter la libre circulation de l'air, de ne point réunir plusieurs malades dans la même chambre, et de désinfecter les appartemens par l'emploi du chlorure de chaux, préparé d'après le procédé de Labarraque.

7.° Quant aux moyens curatifs, le conseil ne peut que recommander d'une manière générale de rejeter

entièrement les remèdes excitans lors de l'invasion de la maladie ; et d'employer les boissons délayantes, mucilagineuses ou acidulées ; le traitement rationnel et méthodique des malades ne devant être confié qu'aux médecins qui sont appelés pour leur donner des soins.

D'après ce qui précède, on doit voir que la maladie que l'on vient de signaler si dangereuse pour les individus non vaccinés, est loin cependant de présenter pour la santé publique le caractère alarmant que des craintes populaires, qui se propagent sur les lieux et dans les pays environnans, semblent lui donner.

Délibéré en séance à Marseille, le 2 Juillet 1828.

Signé : SEGAUD, vice-président mensuel; MOULAUD, GARDIEN, ROBERT, DUGAS, DUCROS, SUE, POUTET, GARELLA, LAURENS ; et ROBERT, neveu, secrétaire.

Vu pour être imprimé et affiché, à Marseille, le 3 Juillet 1828 ; le Conseiller d'État, Préfet du département, Comte DE VILLENEUVE.

Lettre de M. Segaud à M. Foderé.

Marseille, le 22 Juillet 1828.

Monsieur et très-honoré confrère,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'hon-
« neur de m'écrire, ainsi que la brochure sur la pe-

« tite vérole, etc. Je m'empresse de satisfaire vos
« désirs en répondant aux questions que vous m'avez
« faites concernant l'épidémie de variole qui règne
« depuis quelque temps à Marseille. Voici des docu-
« mens sur lesquels vous pouvez compter; ils sont
« exacts, dégagés de toute espèce de prévention et
« propres à éclairer votre jugement et à calmer vos
« alarmes sur la maladie en question.

« Il y a plus de dix ans que j'ai prédit, sans en
« préciser l'époque, que la petite vérole viendrait
« ravager notre grande et belle cité; ma prédiction
« s'est malheureusement vérifiée : elle était fondée
« sur le manque de confiance de la part du peuple
« à l'égard de la vaccine, et sur la négligence qu'ont
« mise ceux qui se trouvent à la tête des établisse-
« mens de bienfaisance et autres institutions publiques
« à faire exécuter un arrêté pris sous le gouvernement
« impérial, lequel arrêté portait que l'on n'admettrait
« point dans les colléges et les écoles les élèves qui
« n'auraient pas éte vaccinés, ou qui n'auraient pas
« eu la petite vérole, et que les bureaux de bienfai-
« sance n'accorderaient aucun secours aux pauvres
« qui refuseraient de faire vacciner leurs enfans; de
« sorte que par ce manque de confiance dans la
« nouvelle découverte, et par l'oubli complet de l'ar-
« rêté en question, il en est résulté que le nombre

« des individus non vaccinés est devenu très-considérable, surtout chez le peuple. Il ne fallait qu'un accident pour regretter d'avoir cessé de croire à la vaccine, et d'avoir négligé de faire mettre à profit ses bienfaits: cet accident est arrivé, et il a été terrible, car il a amené avec lui la désolation et la mort. Telle une étincelle imprudemment jetée sur un vaste foyer, produit quelquefois un incendie qui dévore tout ce qui l'entoure, et qui ne s'arrête que lorsqu'il ne trouve plus d'alimens. Il en a été de même de la petite vérole à Marseille: cette maladie a commencé d'abord à paraître sporadiquement vers le mois de Janvier dernier; elle s'est maintenue ainsi jusqu'au mois de Mai, époque où elle est devenue épidémique; elle a sévi et sévit encore d'une manière cruelle. Elle commence à être moins meurtrière; le nombre des victimes qu'elle a faites s'élève à environ neuf cents. Elle s'est manifestée souvent et se manifeste encore quelquefois avec des pétéchies qui deviennent promptement gangréneuses: lorsque l'issue de cette maladie est funeste, elle a ordinairement lieu du septième au huitième jour: les cadavres de ceux qui ont présenté des pétéchies tombent tout de suite en putréfaction, et on est obligé de les faire inhumer six heures après la mort.

« D'après les certificats de décès il est prouvé que

« presque tous les enfans qui ont succombé à la petite « vérole n'avaient point été vaccinés, et il est proba- « ble que ceux qui ont eu cette maladie après avoir « été vaccinés, avaient eu la fausse vaccine.

« A peine la petite vérole s'est-elle montrée épi- « démiquement, qu'il est survenu chez les vaccinés une « éruption sporadique et ensuite épidémique, laquelle « éruption a atteint, quelque temps après, un certain « nombre de personnes qui avaient eu la petite vérole « naturelle. Cette nouvelle éruption présente une phy- « sionomie phénoménale qui embarrasse les praticiens « les plus expérimentés, et fait gloser les observa- « teurs superficiels : elle est quelquefois discrète ; alors « elle ressemble à la varicelle, et elle est bénigne ; « mais lorsqu'elle est confluente, ce qui arrive assez « souvent, elle est dangereuse. Dans ce dernier cas « elle ressemble tellement à la variole que l'on peut « s'y méprendre, surtout lorsqu'on n'a pas vu d'épi- « démie de cette dernière maladie. Cependant le na- « turel du pus contenu dans les pustules, la couleur « des croûtes, leur prompte dessiccation, leur chute « précoce et le manque de cicatrices, tout cela ras- « sure le médecin philanthrope.

« Il y a environ quatorze ans que nous observâmes « à Marseille quelques cas d'une pareille éruption, que « nous ne caractérisâmes pas : ce même exanthème a

« été vu aussi en Angleterre, aux États-Unis d'Amé-
« rique et en France; il a paru dernièrement d'une
« manière épidémique et funeste, réuni avec la va-
« riole, dans le département des Basses-Alpes. Dans
« ces différentes circonstances il a atteint indistinc-
« tement les vaccinés ainsi que les personnes qui
« avaient eu la petite vérole, et on a compté des
« victimes chez les uns et chez les autres : on a donné
« à cette éruption le nom de *varioloïde*, mot *hy-*
« *bride*, qui, comme vous le savez, signifie *forme*
« *de variole.*

« Notre Préfet a demandé au Conseil de salubrité,
« dont j'ai l'honneur de faire partie, un rapport sur
« la nature et le caractère de la petite vérole et de
« la varioloïde, l'une et l'autre régnant épidémique-
« ment à Marseille, etc., etc., etc. »

L'honorable et savant confrère, auteur de cette lettre, n'a pas répondu à la question que je lui avais adressée relativement à la possibilité de la concomitance du typhus; mais je crains bien qu'il n'y ait eu quelque chose d'analogue et d'étranger à la variole seule : nous lisons, en effet, ce qui suit dans le Journal des débats du 29 Juillet, sous la rubrique de Marseille, en date du 21, « que l'épidémie dési-

« gnée sous le nom de variole et de vario-
« loïde, qui s'était un peu ralentie, a repris;
« qu'il s'y est joint quelques fièvres; qu'elle
« attaque les gens âgés, les adultes, et s'est
« manifestée dans quelques établissemens et
« dans les casernes; qu'au reste ce n'est pas
« sans raison qu'on se plaint de la saleté des
« rues, principalement dans les vieux quar-
« tiers; qu'on manque totalement d'eau, au
« point que les boulangers vont faire moudre
« à sept, huit et dix lieues; que le bruit a
« couru à la bourse, que les bâtimens venant
« de Marseille ne seront reçus à Nice, Gênes
« et Livourne, qu'après avoir subi une qua-
« rantaine, et qu'il est à craindre que cette
« mesure ne s'étende sur tout le littoral de
« la Méditerranée. » Et dans le même Journal, en date du 15 Août, sous la rubrique de Marseille, du 9 Août, on a la douleur de lire:
« la variole et la varioloïde continuent: il est
« mort depuis le 1.er du mois, environ vingt-
« quatre personnes par jour, parmi lesquelles
« il y a des adultes des deux sexes, ayant été
« vaccinés. Le temps étouffant qui règne, con-
« tribue beaucoup à altérer la santé publique,
« qui probablement s'améliorerait, si nous

« pouvions avoir de la pluie. » Ce qu'on craignait relativement aux précautions que prendraient les pays étrangers, est arrivé : on lit dans un avis de la Chambre de commerce de Marseille, du 21 Août 1828, qu'il résulte d'une lettre adressée le 16 de ce mois à la Chambre, par M. le consul de France en Toscane « que la « quarantaine sur les provenances de Marseille, « qui d'abord avait été fixée à Livourne à vingt-« cinq jours, et ensuite réduite à quinze, a été « de nouveau reportée à vingt-cinq jours, à « cause que la petite vérole s'est manifestée « chez deux individus arrivant de Marseille, et « que cette nouvelle mesure comprend égale-« ment tous les ports de nos côtes méridionales. » (*Sémaphore de Marseille*, du 22 Août 1828). Eh bien, quel est le pays le plus sage, ou de celui qui prend des mesures pour se garantir des maladies contagieuses, ou de celui qui se gouverne par le *laissez faire* et *laissez aller?* Et Marseille n'aurait-elle pas évité tous ces obstacles mis à son commerce, et n'aurait-elle pas conservé un grand nombre de ses citoyens, si les premiers individus atteints de la petite vérole avaient été mis en quarantaine? Honneur au maire courageux d'un lieu

dont j'ignore le nom, qui a suivi cette inspiration, et qui n'a pas eu la fausse honte, en continuant une chose bonne, mais ancienne, de passer pour n'être pas à la hauteur du siècle!

Or, que penser d'un exanthème « qui « s'accompagne de pétéchies qui deviennent « promptement gangréneuses, de manière à « ce que les corps de ceux qui ont eu ces ta- « ches tombent tout de suite en putréfaction, « et obligent de les inhumer six heures après « la mort? » Que penser d'une maladie qui dure aussi long-temps, et qui, lorsqu'on annonce qu'elle est sur sa fin, conduit encore au tombeau vingt-quatre personnes par jour? Je connais la vigilance de l'Administration sanitaire, et je suis loin de craindre, malgré les attaques imprudentes dirigées contre elle, l'introduction d'une maladie exotique; mais les contagions indigènes ne sont pas moins de grands fléaux, qui exigent des précautions, et à l'occasion de ce mot, l'on ne saurait assez rappeler aux magistrats et aux médecins de Marseille, que l'année 1720 eut aussi ses *Chervin*, dont les avis, pour avoir été suivis, coûtèrent soixante mille habitans à cette ville et

à sa banlieue; et je confesse que j'ai lu avec douleur dans un journal que le maire, cité plus haut avec éloges, d'une commune des environs de Marseille avait été blâmé et ridiculisé pour avoir séquestré, à l'effet de préserver ses concitoyens, le premier variolé qui s'était offert dans son endroit.

Dans le rapport mentionné à mon avant-propos, M. Favart établit approximativement « que sur huit mille individus non vaccinés, « quatre mille individus ont été atteints de « la maladie éruptive régnante, et que sur « ces quatre mille malades, il en est mort « mille; que sur trente mille individus vac- « cinés, deux mille ont été atteints, et que « sur les deux mille malades il en est mort « vingt; qu'enfin, sur deux mille individus « qui avaient eu la petite vérole auparavant, « vingt ont été atteints de l'épidémie, et que « sur les vingt, quatre en sont morts. » Plus loin l'auteur avoue qu'au début de la petite vérole qui s'est manifestée à Marseille au commencement de la présente année 1828 (et je serai tenté de penser, par suite de l'inoculation que des médecins spéculateurs n'ont pas honte de proposer, et sur laquelle l'Adminis-

tration publique devrait avoir les yeux ouverts, aussi bien que sur l'introduction de tout autre venin et poison contagieux); qu'à son début, disons-nous, on ignorait presque son existence, qu'elle était bénigne et exempte de complication; qu'elle est ensuite devenue dangereuse et meurtrière, en se combinant avec d'autres conditions qui lui servent d'auxiliaires. Ces conditions, qui, réunies, ont aggravé la maladie régnante, et qui ont donné à la contagion varioleuse un tel degré d'activité, qu'elle a atteint une partie de ceux qui avaient eu la petite vérole, et une partie de ceux qui avaient été vaccinés, sont mises par l'auteur au nombre de six : « 1.° les maladies de la « constitution (on ne dit pas quelles); 2.° les « grandes chaleurs qui ont commencé avant « la saison où on les éprouve ordinairement; « 3.° l'alternative des chaleurs du jour avec « les fraîcheurs et les brouillards du matin; « 4.° la quantité prodigieuse d'enfans non « vaccinés, et surtout ramassés dans les vieux « quartiers de Marseille; 5.° le régime incen- « diaire envers les enfans qu'on présume at- « teints de la petite vérole; 6.° la putréfaction « émanée des corps malades et des cadavres,

« qui donne lieu à cette cause de maladie ap-
« pelée par infection ou miasmatique. » (Rapport cité, pag. 10, 13 et 19.) Il est évident que d'une part la prudence a fait taire les noms de fièvres maligne, putride, typhoïde, auxquelles les trois dernières causes ne donnent que trop origine, et qui n'ont que trop parlé par elles-mêmes; tandis que de l'autre, par égard pour les *non-contagionistes*, on a substitué le mot *infection* à celui de *contagion*. Il restera à voir, ce que je n'ai pas encore vu, si le chlorure de *calcium*, qui neutralise réellement les miasmes infectans, aura la même efficacité sur les élémens contagieux; et si sa substitution pourra remplacer d'autres mesures plus actives, mais à la vérité plus gênantes, sur l'excellence desquelles une longue expérience avait prononcé avant les jours actuels!

Dans la suite de sa lettre, M. le docteur SEGAUD se plaint avec raison de l'opiniâtreté avec laquelle le grand nombre des habitans du Midi se refuse à profiter des découvertes utiles; mais la vaccine a subi le sort ordinaire de toutes ces découvertes; saisies avec avidité, tant qu'elles sont nouvelles, on les néglige

quand elles commencent à vieillir : les masses sont partout les mêmes, et le peuple de Marseille que j'ai vu au commencement du siècle se soumettre à la nouvelle épreuve avec empressement, n'est pas le seul maintenant à se refuser au bienfait qui n'est plus une épreuve. Celui de Londres, d'Édimbourg et de Paris, contrées qu'un certain classificateur place parmi les plus éclairées, nous offre les mêmes résistances, et a été ravagé par des épidémies de petite vérole long-temps avant les cités du midi de la France. La ville de Metz nous présente le même spectacle, et ces scènes affligeantes se montrent aussi de temps à autre dans le département du Bas-Rhin, malgré les soins vigilans des Autorités et des médecins cantonaux, qui se portent chaque mois dans les villages pour vacciner les nouveau nés, et où ils ont très-souvent le regret de n'obtenir que des refus : bien plus, ces scènes ne s'observent pas moins dans l'Amérique septentrionale, qui nous est présentée concurremment avec l'Angleterre comme un modèle de haute civilisation. Nous avons déjà rendu compte plus haut des terribles accidens de l'épidémie d'*Halifax*, dans la Nouvelle-Écosse : le docteur Almon,

qui l'a décrite, rapporte avoir également observé de véritables petites véroles naturelles après vaccine; mais il ajoute « que le nombre « de ces cas bien constatés est cependant très- « petit, et il en prend occasion de relever les « avantages de la vaccination, qui, quoique, « dit-il, elle ne puisse être appelée un préser- « vatif infaillible, n'en procure pas moins une « grande probabilité qu'on sera garanti pour « toujours d'une maladie des plus dangereuses « et souvent mortelle. » L'auteur fait ensuite remarquer, « que son pays a fait une rude « épreuve des dangers d'une éruption impré- « vue de la petite vérole, de la négligence « ou l'aversion de quelques individus pour la « vaccine; que la contagion s'est répandue « rapidement dans la classe laborieuse qui n'a- « vait point voulu jusqu'à présent se soumettre « aux opérations préservatrices. » (Revue encycloped., Mai 1828, pag. 513 et suiv.) Ces salutaires avertissemens, les médecins et les Autorité locales ne manquent pas de les répéter partout et plusieurs fois chaque année; mais ils n'auront que peu d'effet, tant qu'ils ne seront pas appuyés de mesures législatives, préventives et coërcitives; et c'est ce qui a

été représenté en dernier lieu, par la section de médecine de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, dans une pétition adressée au Gouvernement et aux Chambres législatives.

Comme toutefois il n'est aucun mal, quelque grave qu'il soit, duquel il ne résulte quelque bien, il est du moins sorti de ces épidémies, tant en Europe qu'en Amérique, une nouvelle démonstration de cette vérité : que la découverte *jennérienne*, régulièrement appliquée, ***est un préservatif réel de la petite vérole, un conservateur efficace de la vie et de la beauté.*** Disons plus, cette propriété admirable a dû n'être pas moins remarquée par les Musulmans, gens entêtés de la prédestination et difficiles à convaincre, puisque nous apprenons d'un ouvrage récent sur Constantinople, inséré par extrait dans le journal dit *le Globe* (tom. 6, n.os 79 et 80), que le sultan Mahmoud s'est décidé, après la mort de son fils aîné, de la petite vérole, à faire vacciner tous ses autres enfans.

Nous ne serions pas satisfaits, si nous terminions sans avoir répondu à des opinions émises par M. le docteur Brisset, dans un

ouvrage publié au mois de Février dernier, à Paris, intitulé : *Réflexions sur la vaccine et la variole*, etc., de 263 pages, in-8.°, dont le cahier de Juin de la Revue encyclopédique a donné un extrait. Après avoir fait remarquer que le virus vaccin, apporté en France par le docteur Woodwille, en Juillet 1800, a subi actuellement plus que quinze cents transmissions, M. Brisset affirme « que les symp-
« tômes généraux et locaux de la vaccine sont
« sensiblement plus légers qu'ils ne l'étaient
« dans les premières années, où la decouverte
« de Jenner fut propagée chez nous; que les
« pustules laissent maintenant après elles une
« empreinte plus faible; et, prenant en consi-
« dération les éruptions varioloïdes qui, dans
« les derniers temps, se sont montrées fré-
« quemment sur des individus bien vaccinés,
« il en conclut que le vieux vaccin, au lieu
« d'être inaltérable, s'affaiblit et perd de sa
« faculté préservative, par suite de sa trans-
« mission successive, soit simplement à cause
« de cette transmission elle-même, soit à cause
« des sujets débiles ou mal disposés qui l'ont
« reproduit. »

Il pense « que les éruptions varioloïdes,

« qu'il ne faut pas confondre avec la varicelle « ou petite vérole volante, ne sont qu'une « petite vérole mitigée, adoucie en raison de « la préservation imparfaite que la vaccine « dégénérée a produite, et doivent être re- « gardées comme le véritable complément de « cette préservation, ce qui expliquerait les « nuances nombreuses que présentent ces « éruptions. »

Enfin, pour remédier aux dangers qui résultent de cette diminution dans l'efficacité de la vaccine, il propose « : 1.° de compenser « la qualité par la quantité, en augmentant « le nombre de piqûres proportionnellement « à l'affaiblissement supposé dans l'énergie du « virus; 2.° de revacciner une seconde ou une « troisième fois le même individu » (nous remarquerons toutefois, qu'il ne croit pas que l'efficacité d'une bonne vaccination puisse diminuer par le laps de temps); « mais sur- « tout, 3.° de renouveler le vaccin, en le re- « prenant à sa véritable source sur des va- « ches atteintes de *cow-pox;* » c'est là ce qu'il considère comme le but principal de son travail.

Je m'estime heureux d'avoir assez vécu pour

pouvoir dire, au contraire, qu'ayant assisté à la première introduction de la vaccine en France, et aux premières vaccinations, à Paris et à Marseille, et qu'ayant toujours suivi cette pratique, je ne me suis pas aperçu qu'il y eût aucune différence entre les résultats d'alors et ceux d'aujourd'hui; que les symptômes généraux et locaux de la vaccine étaient tout aussi légers de 1801 à 1810, qu'ils le sont en 1828, ce qui était même une cause de défiance, parce que le public, accoutumé aux symptômes graves de la petite vérole, soit naturelle, soit inoculée, ne pouvait concevoir qu'une aussi petite cause pût occasioner un aussi grand effet, ce dont pourtant l'expérience l'a convaincu successivement; qu'ainsi, il n'y a ni jeune ni vieille vaccine, et qu'il est par conséquent inutile de recourir à un nouveau *cow-pox;*

2.° Ainsi qu'il en a déjà été plusieurs fois question, les éruptions dites ***varioloïdes*** ne sont pas une petite vérole mitigée, puisqu'elles manquent de la période et de la fièvre de suppuration, caractère essentiel de la variole; et cette prétendue mitigation n'appartiendrait pas plus à la vaccine qu'à la petite vérole qui

ont précédé, puisque ces éruptions surviennent indifféremment après les deux cas, comme lorsque ni l'un ni l'autre ne les a précédées;

3.° Une longue expérience (et tout me porte à croire que ce n'est pas celle de l'auteur); une longue expérience, dis-je, a prouvé qu'un seul bouton de vaccine légitime et constitutionnelle suffit pour préserver, tandis qu'au contraire, plusieurs boutons trop rapprochés, par l'inflammation qu'ils occasionnent, donnent souvent lieu à une fausse vaccine: donc, on ne peut suppléer à la qualité par la quantité (même dans la supposition de l'auteur), en multipliant le nombre des piqûres;

4.° Quant aux doubles et triples revaccinations du même individu, j'en ai déjà parlé plus haut; j'ajouterai seulement que je ne les crois utiles que lorsqu'une première vaccination a manqué; car il est plusieurs sujets qui n'ont aucune aptitude ni à contracter la variole, ni à avoir une bonne vaccine; mon épouse en est un exemple : n'ayant pas contracté la petite vérole ni par l'inoculation qu'elle avait subie, ni pour avoir vécu avec des variolés, elle s'est soumise à la vaccination, de laquelle il n'est résulté que deux boutons de

fausse vaccine, qui ont séché au cinquième jour: mais, pour avoir échappé à la contagion, une fois, deux fois, trois fois, il ne s'ensuit pas qu'on en soit garanti à toujours; c'est pourquoi je ne saurai assez recommander à ceux qui n'ont eu qu'une fausse vaccine, d'y revenir plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ils en obtiennent une bonne, et ce sont là des vérités qu'il faut propager, au lieu des fruits de son imagination.

FIN.

TABLE.

Pages.



